

LE FAMILIER

Nouvelle allure,
nouveau mode
de diffusion

UNE PUBLICATION DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE (FQOCF)

Volume 35, N° 1, printemps-été 2010

Un portrait des OCF : résultats d'un sondage



Activités



Financement



Milieu de vie



**Gestion des
ressources humaines**



Concertation



Le colloque « *Aux descendants des familles d'aujourd'hui* »
Les 10 ans du Comité Défi Enfant de Cible Famille Brandon
Nouveautés pour faire grandir le plaisir des mots en famille
Du côté de la paternité
Un nouveau centre d'études sur l'enfant et la famille



SOMMAIRE

Une publication à l'écoute

Faites-nous part de vos commentaires (contenu, allure graphique, etc.). Suggérez-nous des contenus, des regards.

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>3 MOT DE LA PRÉSIDENTE</p> <p>4 MOT DE LA DIRECTRICE</p> <p>5 DES NOUVELLES DE L'ÉQUIPE DE LA FQOCF</p> <p>7 VIE ASSOCIATIVE
AGA 2010
Faits saillants des événements au calendrier depuis mai 2009
Rencontre de réflexion sur les relations en la FQOCF et le Fonds de développement des jeunes enfants</p> <p>13 HONNEURS ET RÉALISATIONS
L'Envol célèbre ses 20 ans!
L'Association Carrefour Famille Montcalm s'associe à Espace Lanaudière pour une pièce sur les jeunes et l'Internet</p> <p>14 OCF EN ACTION
10 années de réalisations et de réussites par le Comité Défi Enfant de Cible Famille Brandon
Le colloque « <i>Aux descendants des familles d'aujourd'hui</i> » : une perspective pour les familles
Nouvelles brèves : deux directrices d'OCF maintenant aussi conseillères municipales</p> <p>19 DOSSIER CENTRAL : PORTRAIT DES OCF
Rapport du sondage 2008-2009</p> <p>34 DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES D'ACAF
Cap sur nos pratiques! « Réfléchir pour à la fois s'affirmer et se transformer! »</p> | <p>36 PLAISIRS DES MOTS EN FAMILLE
Plusieurs actions, avec pour décor un ciel incertain
Deux nouveaux outils pour aider les parents à faire grandir le plaisir des mots dans leur famille
La FQOCF y était
La lecture en cadeau pour des milliers d'enfants!</p> <p>43 DU CÔTÉ DE LA PATERNITÉ
Les bienfaits de l'engagement paternel
Une soirée d'honneurs sur le thème de la Paternité
QUATRIÈME SU-PÈRE CONFÉRENCE
Informations pratiques</p> <p>50 RECHERCHE
Un centre d'études « recomposé » sur l'enfant et la famille et autres changements dans le milieu de la recherche
Présentation audiovisuelle de l'outil de référence
<i>Pour agir : comprendre les solidarités familiales</i></p> <p>53 CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE
L'avant-projet de loi sur l'adoption
Familles et fiscalité : une formation à visionner pour s'informer et favoriser la réflexion et l'expression de recommandations</p> <p>56 SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES
Martin Larocque vous a présenté sa semaine!</p> <p>58 LE COIN DES RESSOURCES
Lu et vu pour vous</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Mot de la rédaction

Le Familier prend désormais l'autoroute électronique pour se rendre jusqu'à vous. Il est maintenant diffusé par courriel et téléchargeable à partir de notre site Internet (www.fqocf.org). Des contraintes budgétaires ont rendu ce changement nécessaire. Si l'allure du Familier est maintenant plus modeste, soyez assurés que la qualité de son contenu n'a pas été compromise. Prenez note que la FQOCF n'a pu produire qu'un seul numéro du Familier en 2009 (au printemps).

L'équipe de la FQOCF

Source des photos en page couverture : Maison de la famille de Gatineau (Activités) et Maison de la famille du Grand Portage (Milieu de vie). Les autres photos proviennent de banque d'images.

Direction générale : Louisane Côté – **Direction de la production :** Judith Poirier – **Équipe de rédaction :** Francine Blanchard, Louisane Côté, Nicole Déziel, Marie Leahey, Judith Poirier – **Collaboration spéciale :** Anne-Lise Mercier, Manon Pagette et Raymond Villeneuve

Corrections : Colette Bédard – **Mise en page :** Judith Poirier

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010 – ISSN 1923-6484

Le Familier est publié par la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)

222, avenue Victoria, Saint-Lambert (Québec), J4P 2H6 – Téléphone : (450) 466-2538 – Télécopieur : (450) 466-4196 – Courriel : accueil@fqocf.org – Site Internet : www.fqocf.org



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

**« L'Espoir est la Promesse que la Vie vous fait!
L'Espoir est ce qui fait briller vos yeux! »**

On dit que tant qu'il y a de l'espoir, il y a de la vie; et tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir. Pourquoi? Parce que tant que vous avez de l'espoir, vous garderez votre attitude et vos pensées orientées vers les solutions et non le défi que vous vivez à ce moment. L'espoir n'empêche pas les défis, mais donne l'énergie nécessaire pour retrousser vos manches et faire de votre mieux!

– Paul Rousseau

Nous sommes à la fin du printemps et d'un printemps à l'autre, beaucoup d'eau a coulé dans la rivière : un projet de loi qui a soulevé une mobilisation au-delà de notre Fédération et qui a été adopté avec des modifications, des mois de chômage l'été dernier pour l'équipe restreignant la poursuite souhaitée de nos travaux, trois (3) sous-ministres différents dans la même année, une table des partenaires inexistante; des moyens financiers plus que limités. Notre richesse est constituée d'une équipe, quoique réduite, dévouée et déterminée, des membres du conseil d'administration consciencieux et responsables, d'une foi en nos pratiques d'action communautaire autonome Famille et vous. Vous qui avez accepté d'entreprendre cette démarche de réflexion pour aller plus loin devant les enjeux actuels.

C'est sur la base de cette richesse que nous nous alimentons pour nourrir l'espoir contre vents et marées et poursuivre notre quête en faisant de notre mieux. C'est pourquoi nous vous présentons une édition du *Familier* très riche en contenu. Le travail pour susciter la production de tous ces textes et les assembler a été un long processus et nous sommes très heureuses qu'il soit enfin devant vos yeux. Le *Familier* reflète le grand dynamisme du mouvement communautaire Famille. Par son allure graphique sobre, mais efficace, il reflète aussi les conditions d'actions de votre Fédération.

Comme dossier central, vous retrouverez un portrait de ce que sont et de ce que font les organismes membres de la FQOCF. Ce rapport a été rédigé par Louisane Côté à partir des résultats du sondage que la FQOCF a mené auprès de vous en 2008. Les résultats présentés dans ce dossier offrent un portrait chiffré de l'ensemble des types d'activités qu'offrent les organismes communautaires Famille (OCF) aux familles. Dans cette édition du *Familier*, vous trouverez également le récit de deux belles initiatives de nos membres, celle du Regroupement des OCF de la région de la Capitale nationale et celle de Cible Famille Brandon.

De son côté, Nicole Déziel nous présente où en est rendue la FQOCF dans la diffusion de ses formations de base sur les pratiques d'action communautaire autonome Famille. Nous faisons le point sur nos activités liées à l'éveil au monde de l'écrit (et aux plaisirs des mots en famille). Raymond Villeneuve, du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité, nous offre une série d'articles sur le thème de la paternité. Nous vous présentons quelques informations sur la création d'un nouveau centre d'étude sur la famille. Et, à nouveau, le Conseil de la famille et de l'enfance nous offre un article. Cette fois-ci, il porte sur l'adoption. J'en profite pour témoigner de notre grande déception de voir que le dernier budget provincial a mis une date d'expiration sur le conseil, celle de mars 2011. En abolissant ce Conseil, le ministre de la Famille sera désormais privé des précieux avis d'un observateur au point de vue équilibré et soucieux d'avoir une compréhension des enjeux à long terme pour les familles.

Je terminerai en disant que malgré ces déboires, il faut toujours compter sur notre richesse, ce que nous savons être et faire de mieux pour nourrir cet espoir et continuer à travailler car, comme disait Vincent Van Gogh : **« Réaliser des esquisses revient à planter des graines pour faire pousser des tableaux. »**

J'ai espoir de voir briller vos yeux! Bonne lecture!

Francine Blanchard

PS : Entre la rédaction de ce mot et le moment où vous en faites la lecture, il y a eu l'annonce par Marie Leahy de son départ de la direction générale. Marie a su si bien nous guider durant ce qui fut une étape importante de la vie de la FQOCF. Je n'ai que cinq simples lettres pour exprimer toute la gratitude pour ce gigantesque travail accompli. Elles sont simples, mais elles ont du poids puisqu'elles proviennent du fond du cœur: MERCI MARIE.





LE MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

À mon arrivée à la FQOCF en août 2008, je devais écrire le Mot de la directrice pour *Le Familier* qui devait être publié avant la rencontre nationale de Rivière-du-Loup. En référence au thème de cette rencontre, je me souhaitais un bon voyage dans ce grand bateau de la Fédération. Il est maintenant le temps, pour moi, de quitter ce bateau.

Ce court voyage aura été riche et pauvre. Riche de l'accueil des membres à une nouvelle directrice qui a pu constater toute la richesse des expériences et des expertises des organismes communautaires Famille. La Fédération est une des fédérations ou regroupements provinciaux comptant le plus de membres, enracinés dans toutes les régions du Québec. Tous les partenaires reconnaissent l'importance des OCF et de la Fédération. C'est ce qui explique nos liens très développés avec les organismes du milieu communautaire, du milieu institutionnel, du milieu de la recherche.

La pluralité des couleurs locales des OCF nous amène à parler des « bonbons mélangés ». Bien sûr, quelques fois, on peut se dire que plus de cohésion nous rendrait plus forts pour défendre les intérêts des familles, mais il ne faut jamais oublier que les familles ont des intérêts diversifiés et que nous en sommes le reflet. Dans ce sens, nous les représentons bien : c'est une richesse à préserver.

À la lecture des quelques faits saillants du sondage que vous pourrez lire dans les pages qui suivent, la richesse des OCF se trouve dans le soutien qu'ils apportent aux familles du Québec.

Durant ces mois, j'aurai côtoyé des collègues chaleureuses et compétentes et des membres du Conseil d'administration dédiées. Je voudrais les remercier pour leur énergie, leurs fous rires et aussi quelques fois leurs peines. Elles étaient de toutes les batailles et dans tous les dossiers : reconnaissance et financement des OCF et de la Fédération, financement et développement des activités d'éveil au monde de l'écrit (et autres plaisirs des mots en famille), lutte au projet de loi 7, développement des pratiques d'action communautaires Famille, minutes politiques lors d'une campagne électorale, etc.

Voyage pauvre car, malgré tous les efforts, la fragilité financière des OCF et de la Fédération demeure. À la lecture du résultat du sondage qui vous sera envoyé dans son intégralité très bientôt, vous pourrez constater cette fragilité. Au moment d'écrire ces lignes, le budget provincial est connu : il n'y a pas d'augmentation de l'enveloppe réservée aux OCF et autres groupes nationaux au ministère de la Famille et des Aînés. La seule consolation est que ce budget est contesté, comme en fait foi, entre autres, la manifestation du 1^{er} avril où la Fédération était présente.

Je vous quitte en vous remerciant de m'avoir invitée à partager un moment de votre voyage que je souhaite long, plein de nouvelles routes et nouvelles découvertes.

Marie Leahey

Marie a quitté la FQOCF peu après sa rédaction du mot de la direction générale. En lisant ce qu'elle avait préparé pour cette édition du Familier (qui a beaucoup tardé à paraître, pour toutes sortes de raisons), vous conviendrez avec moi que le regard qu'elle porte sur nous est plein de sagesse et qu'il garnit très pertinemment le mot de la direction. Je souhaite que chacune et chacun de nous se souviennent d'elle comme d'une grande dame avec qui nous avons eu la chance de faire un petit et inspirant voyage.

Louisane Côté
directrice générale



DES NOUVELLES DE L'ÉQUIPE

La FQOCF a connu des changements dans son équipe de travail depuis l'été dernier.

Par Louisane Côté, FQOCF

Danielle Daudelin, qui assumait les tâches de commis-comptable depuis 1998 (et de nombreuses autres tâches), a quitté la FQOCF en octobre dernier pour relever de nouveaux défis à titre de gérante de département dans une grande chaîne de commerce au détail. Toujours très généreuse, elle a épaulé, pendant quelques semaines, son successeur, Honorine Binta-Cisse, le temps que celle-ci s'approprie sa nouvelle tâche. Honorine travaille à la FQOCF 14 heures par semaine.

Danielle Daudelin avait la charge de la supervision du personnel et la gestion des deux kiosques Loto-Québec de la FQOCF. Une employée des kiosques est devenue gérante et elle est soutenue dans la gestion des inventaires (et des problèmes!) par Ginette Cléroux, de l'équipe de la FQOCF.

Un énorme merci à Danielle Daudelin pour toutes ces années où la FQOCF a pu compter sur son grand professionnalisme, ses précieuses compétences en comptabilité, son entregent et sa grande générosité. Nous lui souhaitons une heureuse nouvelle étape professionnelle.



En septembre 2009, Marie Leahey, directrice de la FQOCF, a remis à Danielle (à gauche) un présent de la part de la FQOCF en remerciement pour son dévouement durant toutes les années.





Le volet « Formation » se met en place à la FQOCF

Au niveau du développement des pratiques en action communautaire autonome Famille (ACAF), grâce au soutien de la Fondation Béati, la FQOCF a pu s'adjoindre les services de Nicole Déziel pour le développement du nouveau volet *Formation sur les pratiques d'actions communautaires Famille*. Directrice de la Maison des familles Chemin du Roi, Nicole s'implique depuis de nombreuses années à la FQOCF. Elle a siégé à son conseil d'administration et contribue depuis plusieurs années aux travaux du Comité Pratiques en action communautaire autonome Famille (PACAF). Dans le cadre de ses fonctions à la Maison de la famille Chemin du Roi, elle a élaboré une formation de quatre jours sur l'accompagnement des groupes de parents en collaboration avec le chercheur Carl Lacharité. Elle était la personne toute désignée pour guider l'élaboration des trois formations de base : Enrichissement de l'expérience parentale et principes d'empowerment des familles; Les OCF : des milieux de vie; L'éducation populaire et l'action collective.

Le soutien de la Fondation Béati aura permis à la FQOCF d'élaborer le contenu de ces trois formations et d'en faire une première diffusion dans son réseau. La demande de soutien que nous acheminerons dans les prochains mois à Avenir d'enfants (nouveau nom du Fonds de développement des jeunes enfants) aura pour principal objectif la diffusion de ces formations, l'enrichissement de ces contenus et le soutien à nos membres pour leur appropriation. Pour en savoir plus sur ces trois formations, consultez les pages « Développement des pratiques d'ACAF » dans cette édition du *Familier*.

Le volet « Plaisir des mots » mis sur la glace

Depuis mai 2009, et à l'exception de courts mandats pour finaliser des outils d'animation et en faire la promotion, la Fédération n'a pu maintenir en emploi du personnel affecté spécifiquement aux activités d'éveil au monde de l'écrit (et autres plaisirs des mots en famille). Des négociations fédérales-provinciales qui s'éternisent bloquent depuis plus d'un an tout nouvel appel de projets. En novembre et décembre, la Fédération a pu maintenir un lien d'emploi avec Judith Poirier, qui coordonnait ces activités depuis 1998, grâce à un prêt de ressources humaines au Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF). Judith a travaillé ainsi 20 jours au CDEACF pour faire un répertoire en alphabétisation familiale. Durant janvier 2010, Judith Poirier a travaillé à la production d'un guide d'animation sur la fiscalité et à la production du présent *Familier*. Puis, de février à juin, Judith a travaillé sur l'élaboration d'un portrait des actions d'enrichissement des littératies familiales de l'ensemble des OCF canadiens (tant francophones qu'anglophones). Ce projet a été rendu possible grâce à une entente de service avec un regroupement canadien d'OCF. Pour en savoir plus sur l'avenir des activités de la FQOCF en éveil au monde de l'écrit (et autres plaisirs des mots en famille), consultez les pages « Plaisirs des mots en famille » dans cette édition du *Familier*.



VIE ASSOCIATIVE

Par Louisane Côté, directrice générale

AGA 2010

Lors de l'AGA de la FQOCF, le 8 juin dernier, les membres ont élu de nouvelles représentantes pour rejoindre le conseil d'administration et ils ont salué les membres sortantes pour leurs valeureux services.

Les membres du CA

Francine Blanchard (Défi-famille Matawinie) Présidente
Guyline Lapolice (Carrefour familial du Richelieu) Vice-présidente
Christine Trépanier (Maison des familles de Mercier-Est) Secrétaire
Monique Potvin (Maison de la famille du Kamouraska) Trésorière

Les administratrices

Julie Arseneau (Maison de la famille de Val-d'Or)
Diane Aubut (Maison de la famille Des Chenaux, à Sainte-Anne-de-la-Pérade)
Nathalie Bélanger (Maison de la famille Memphrémagog)
Sylvie Hamon (Maison des familles de Granby et région)
Martine Pinsonneault (Maison de la famille du Nord)
Hanny Rasmussen (Maison des familles de La Baie)
Diane Vallée (Maison de quartier de Fabreville)
Nathalie Issa (Entraide Parents, à Québec)
Lyne Chevalier (Maison des familles Chemin du Roi, à Trois-Rivières)

Nous soulignons le départ de trois membres du conseil d'administration :

Merci à Louise Marquis (2009-2010) pour son implication au Comité PACAF et de son apport au CA. Merci à Sylvie Trépanier (2008 à 2010) pour tout son soutien. Nous t'envoyons des vœux de santé (Sylvie n'a pu être des nôtres en 2009-2010 à cause d'un retrait pour maladie). Les obligations imprévues s'étant manifestées, Jacques Roy (élu à l'AGA 2009) n'a pu participer au c.a. et il s'est retiré du c.a.

Comme l'occasion ne s'est pas présentée, puisque le numéro du *Familier* prévu à l'automne dernier n'a pu être produit, nous soulignons aussi le départ de cinq des membres du conseil d'administration 2008-2009 :

Louise Vanier (1999-2009, présidente de 2002 à 2003)
Francine Faubert (2002-2009, présidente de 2003 à 2009)
Élaine Legault (2004-2009)
Manon Rousseau (2005-2009)
Manon Pérusse (2007-2009)

Nous remercions les membres sortants pour leur contribution à la Fédération. D'abord, nous tenons à souligner l'engagement de Louise Vanier pendant plus de 10 ans. Elle a été de toutes les batailles. Nous lui souhaitons une bonne retraite et une bonne santé!

De son côté, Francine Faubert nous a accompagnés pendant sept ans, dont cinq à la présidence. Son dévouement envers la Fédération a été grandement apprécié. Manon Rousseau a été, pour les membres du CA et la permanence, celle qui incarnait la loyauté, la solidarité et le respect des unes envers les autres. Toujours elle savait nous ramener sur la bonne voie. Quant à Élaine Legault, qui nous a accompagnés pendant cinq ans, nous lui souhaitons le meilleur des succès dans sa nouvelle orientation de vie. À Manon Pérusse, qui est maintenant maman d'une magnifique petite fille, nous souhaitons un retour au travail en douceur suite à son congé parental.





Faits saillants des événements au calendrier depuis mai 2009

Nous vous présentons ici les autres faits saillants qui ont marqué la vie associative à la FQOCF depuis la dernière parution du *Familier* en mai 2009.

Lac-à-l'Épaule (septembre 2009)

Marquant la rentrée automnale, cette rencontre permet aux nouveaux membres du CA de s'approprier les dossiers prioritaires de l'année. Bien sûr, la situation financière précaire de la Fédération a fait l'objet de débats et de recherches de solutions. La possibilité de vendre la maison de la Fédération a été abordée ainsi que plusieurs autres avenues, principalement des demandes de subventions diverses à effectuer au cours de l'année. Le non-renouvellement de la subvention provenant du fédéral pour les activités d'éveil au monde de l'écrit était préoccupant. Toutefois, le principal objet de discussion a été l'adoption de la loi créant le Fonds de développement des jeunes enfants. Ayant mené une lutte contre ce partenariat public philanthropique (PPP), les membres du conseil d'administration et de la permanence ont vécu avec beaucoup de déception l'adoption de cette loi. Malgré cela, il fallait déjà regarder devant et anticiper les impacts que cette nouvelle réalité aurait sur les OCF et la Fédération.

Julie Arsenault (à gauche) confiée aux bons soins de Guylaine Lapolice à l'occasion de sa première participation à une réunion du conseil d'administration de la FQOCF, celle du Lac-à-l'Épaule 2009.



Réunion du Comité des régions (22 octobre 2009)

Malgré la situation financière difficile, il était évident que nous avons besoin de rencontrer le Comité des régions en octobre pour faire état de nos réflexions concernant la situation de la FQOCF, mais aussi de réfléchir à la position de la Fédération concernant le Fonds de développement des jeunes enfants. Il n'était pas question de siéger à la société de gestion du Fonds, mais quels seraient nos liens avec cette instance? Nos membres étant déjà largement impliqués au sein des Comités d'action locales (CAL), comment pourrions-nous les soutenir et suivre ce développement si nous ne pouvions être en lien de quelque façon que ce soit avec le Fonds.

Nous étions à une étape charnière pour l'avenir des OCF et de la Fédération. Nous ne pouvions nier l'existence du Fonds. Quelles seraient les meilleures stratégies pour les OCF, les parents et la Fédération? Comment s'assurer de la cohésion et de la solidarité entre nous?

Les membres du CA et les délégués des régions, après bien des discussions déchirantes, ont opté pour que la Fédération fasse une approche envers le Fonds afin de vérifier quelles sont les mesures que la Société de gestion du Fonds entend prendre pour documenter et identifier les formes d'appui susceptibles de faciliter la contribution des OCF (article 4.8 du protocole d'entente de la Société de gestion).



Les régions du Québec étaient représentées en grand nombre le 22 octobre dernier dans le cadre de la réunion du Comité des régions.

Dans l'ordre des aiguilles d'une montre, en commençant par le premier plan : **Lyne Chevalier** (Maison des familles Chemin du Roi, déléguée de la Mauricie), **Guylaine Lapolice** (Carrefour Familial du Richelieu, Montérégie, et membre du CA de la FQOCF), **Christine Trépanier** (Maison des familles de Mercier-Est, Montréal, et membre du CA), **Francine Blanchard** (Défi-famille Matawinie, Lanaudière, et présidente du CA), **Brigitte Saint-Laurent** (Maison de la famille de Port-Cartier, déléguée de la Côte-Nord), **Nancy Harvey** (Regroupement des OCF de Montréal), **Damien Turbide** (L'Embellie, délégué de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), **Chantal Courchesne** (Maison de la famille Vallée-de-la-Lièvre, déléguée de l'Outaouais), **Hanny Rasmussen** (Maison des familles de La Baie, déléguée du Saguenay-Lac-Saint-Jean), **Manon Pagette** (Cible Famille Brandon, déléguée de Lanaudière), **Nicole Déziel** (Maison des familles Chemin du Roi et animatrice de la rencontre), **Martine Pinsonneault** (Maison de la famille du Nord, Laurentides,



membre du CA), **Chantal Girard** (Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais), **Marie Leahey** (directrice générale de la FQOCF à cette époque), **Monique Potvin** (Maison de la famille du Kamouraska et membre du CA) et **Louisane Côté** (adjointe à la direction à la FQOCF à cette époque et maintenant directrice générale).

Réunion du Conseil d'administration
(14 décembre 2009)

De nouvelles informations ayant été portées à l'attention du conseil d'administration, celui-ci a décidé que les membres de la FQOCF seraient conviés à un débat d'urgence sur les enjeux liés à un partenariat d'une envergure imposante avec le Fonds de développement des jeunes enfants (le débat a eu lieu les 11 et 12 mars 2010).

Réunion de deux jours du conseil d'administration (8 et 9 février 2010)

Cette rencontre s'est tenue exceptionnellement sur deux jours. La situation difficile de la Fédération et la préparation de la rencontre de réflexion prévue les 11 et 12 mars 2010 justifiaient largement qu'on y accorde plus de temps qu'une rencontre régulière du CA. Au cours de cette rencontre, les membres du CA ont adopté unanimement une résolution visant à déposer une demande de financement au Fonds de développement des jeunes enfants dans le but de faire financer le volet de formation destiné aux membres. Ce volet, malgré plusieurs demandes de subventions déposées tant au fédéral qu'au provincial, ne pourrait voir le jour dans un avenir rapproché faute de financement.

Or, la situation actuelle demande que les OCF soient bien outillés pour faire face aux nouveaux défis qu'ils rencontreront. Durant les semaines qui ont suivi, les membres du CA se sont préparés pour la présentation de leur résolution à l'occasion de la rencontre de réflexion des 11 et 12 mars.





Rencontre de réflexion sur les relations entre la FQOCF et le Fonds de développement des jeunes enfants (11 et 12 mars 2010)

Ce sont 86 personnes, provenant de 73 organismes différents, qui ont participé à cette rencontre sur les relations entre la FQOCF et le Fonds de développement des jeunes enfants. Lors de cette rencontre tenue à Montréal, mesdames Line Bérubé (présidente du Fonds de développement des jeunes enfants) et Lyse Brunet (directrice générale du Fonds) sont venues présenter les objectifs et la structure de ce Fonds. Elles ont répondu aux questions d'information provenant des participantes et participants.

Après un après-midi d'échanges fructueux et respectueux en atelier et une plénière d'environ 1 h 30 le lendemain, les membres présents ont été invités à voter, à titre indicatif, pour ou contre la position du CA d'aller de l'avant avec une demande de subvention que la FQOCF adresserait au Fonds pour soutenir financièrement la mise en place d'un large volet de formation destiné aux membres. Ce sont 72 % des membres présents qui ont appuyé l'intention du CA de déposer une demande de financement au Fonds de développement des jeunes enfants.

Les membres du CA ont reçu les résultats du vote comme un vote de confiance. À leur prochaine rencontre, elles prendront connaissance de toutes les notes des ateliers et de la plénière. Elles tiendront compte des réserves, des vœux et des lignes directrices émis lors de ces journées.

Dans ce dossier, les prochaines étapes sont : le dépôt d'une demande de financement au comité de pertinence du Fonds de développement des jeunes enfants en mai; l'acceptation, le cas échéant, de la demande par le conseil d'administration du Fonds en juin. Cette demande de financement est pour un projet qui devrait s'étaler sur cinq ans et qui permettrait de poursuivre les travaux du comité d'éveil au monde de l'écrit, de faire une recension des pratiques d'action communautaires autonome Famille (ACAF), de développer et diffuser des formations sur les pratiques d'ACAF et de former une équipe de soutien à la gestion administrative des OCF.



Le 11 mars, en ouverture de la rencontre, madame Line Bérubé, présidente du Fonds de développement des jeunes enfants et sous-ministre adjointe au ministère de la Famille et des Aînés, est venue présenter les objectifs et la structure du Fonds. On la voit ici accompagnée, vers la droite, par Lise Gervais, animatrice de la rencontre, et Lyse Brunet, directrice générale du Fonds.



Rencontre de réflexion sur les relations entre la FQOCF et le Fonds de développement des jeunes enfants (suite)



Plusieurs sont venus au micro pour demander des précisions à mesdames Bérubé et Brunet et pour exprimer leur indignation face au désengagement des gouvernements en regard de leurs responsabilités, désengagement dont les PPP sociaux, comme ce nouveau fonds, témoignent.



À gauche, Francine Blanchard, présidente de la FQOCF, est venue présenter la proposition du CA et, Marie Leahey, directrice générale (toute à la droite), a présenté aux membres les activités pour lesquelles le CA avait l'intention de déposer une demande de soutien au Fonds. Au centre, Lise Gervais a invité les membres à en débattre en sous-groupes, discussions qui se sont enchaînées dans l'après-midi du 11 mars.



Rencontre de réflexion sur les relations entre la FQOCF et le Fonds de développement des jeunes enfants (suite)



Dans chacun des 4 ateliers, les discussions ont été animées, vives et courtoises.



Dans la matinée du vendredi 12 mars, après la présentation d'une synthèse des discussions des ateliers de la veille et une discussion en plénière, les membres de la FQOCF ont été appelés à faire savoir au CA, par un vote indicatif, s'ils appuyaient sa résolution de déposer une demande de subvention au Fonds de développement des jeunes enfants. 72 % des organismes présents ont accordé leur appui au CA.



HONNEURS ET RÉALISATIONS

BRAVO À NOS MEMBRES!

L'Envol célèbre ses 20 ans!

Le 20 octobre dernier, en présence de plusieurs représentants politiques et communautaires ainsi que des intervenants et bénéficiaires qui y ont défilé au fil des ans, L'Envol fêtait son 20^e anniversaire. Les célébrations de cet organisme de la Rive-Sud de Montréal qui vient en aide à de jeunes mères en difficulté ont eu lieu au Centre éducatif et communautaire Sainte-Agnès. Sous la forme d'un 4 à 7, en présence de plus de 125 personnes, se sont succédé témoignages, hommages, félicitations et remerciements.



On reconnaît sur la photo, de gauche à droite : Jacques Goyette, ancien maire de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, Josée Livernoche, directrice générale de l'Envol, et Roger Gagnon, président de l'organisme.

L'Association Carrefour Famille Montcalm s'associe à Espace Lanaudière pour une pièce sur les jeunes et l'Internet

Les jeunes sont-ils en sécurité lorsqu'ils naviguent sur Internet? Savent-ils reconnaître une situation de danger et comment y faire face? Savez-vous comment les aider? En collaboration avec L'Association Carrefour Famille Montcalm, Espace Lanaudière a présenté sa pièce de théâtre « Clic, clic... Allô la Terre? » le 8 novembre dernier à la salle l'Opale de Saint-Lin-Laurentides. Espace Lanaudière est un organisme en prévention de toutes les formes de violence faites aux enfants. Il a été créé suite aux travaux du Comité Défi Enfant, une initiative de mobilisation de la communauté menée par l'OCF Cible famille Brandon. La pièce « Clic, clic... Allô la Terre? » vise à sensibiliser, informer et outiller les jeunes et les adultes face à la violence rencontrée sur Internet (cyberintimidation, cybersexe, hypersexualisation, etc.).



La troupe de comédiens de la pièce « Clic, clic... Allô la Terre? ».

Jouée par 17 comédiens, dont 10 jeunes de la région, elle s'adresse aux enfants de 10 ans et plus ainsi qu'aux adultes qui les entourent. Par l'humour et l'émotion, les personnages surprenants ont touché les cœurs. Des kiosques d'informations sur les ressources du milieu, installés sur place pour l'occasion, ont aussi pu répondre aux questions des jeunes et de leurs parents.





10 années de réalisations et de réussites par le Comité Défi Enfant de Cible Famille Brandon

Par Manon Pagette, coordonnatrice à Cible Famille Brandon

Reconnu à travers le Québec pour sa démarche d'action communautaire en prévention de la violence envers les jeunes, le Comité Défi Enfant de Cible Famille Brandon a souligné fièrement ses 10 années de réalisations et de réussites en octobre dernier.

Formé de plusieurs partenaires en provenance des milieux communautaire, scolaire, public et institutionnel, le Comité Défi Enfant a entrepris, en 1999, un parcours semé d'actions de prévention et de sensibilisation à toute forme de violence envers les jeunes. Ce déploiement unique d'initiatives lui a valu une récolte abondante de prix d'envergure décernés au fil des années par, entre autres, la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec, la Fondation Charles Coderre et le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pas à pas, localement, régionalement et provincialement, le Comité Défi Enfant a su, par son approche novatrice, inspirer les communautés à poser des gestes concrets pour diminuer l'incidence de la violence. Encore loin d'être spectateurs, le 19 novembre dernier, les partenaires du comité se sont joints à une grande marche locale de sensibilisation à la prévention de la violence dans le cadre de la Journée nationale de l'enfant. Plus de 500 personnes y ont pris part (adultes et enfants). Parmi ceux-ci, il y avait notamment des membres du personnel et des élèves de l'école des Grands Vents.

Sur la photo ci-haut, de gauche à droite, nous retrouvons des représentants et fidèles complices du Comité Défi Enfant lors des célébrations du 10^e anniversaire de cette initiative : Murielle Ménard, intervenante au Projet régional de prévention en matière d'agression sexuelle, Josée Melançon, organisatrice communautaire au CSSS Nord de Lanaudière et membre du Comité Défi Enfant, Manon Pagette, coordonnatrice à Cible Famille Brandon (et membre du Comité Défi Enfant), Ariel Bérubé, attaché politique au bureau de monsieur André Villeneuve, député de Berthier, et Reine Magnan, formatrice et anciennement personne-ressource pour le Comité Défi Enfant.



En mars 2010, un publipostage, sous la forme d'un livre à colorier portant des messages de prévention, a été distribué dans les quelques 6 000 foyers de Brandon. Un livre à colorier, c'est un outil accessible. Colorier, c'est une activité simple, facile à réaliser entre enfant et parent et une occasion d'aborder, ensemble, les moyens de prévenir la violence.

Cible Famille Brandon et son Comité Défi Enfant peuvent être très fiers du relais pris par les partenaires régionaux, sensibles à la cause des jeunes. L'organisme Espace Lanaudière, issu du Comité Défi Enfant, a présenté à plusieurs reprises cet automne une nouvelle pièce de théâtre d'intervention en lien avec la prévention de la violence sur Internet (voir à ce sujet la section « Honneurs et réalisations » dans cette édition du *Familier*).

Aussi, inspiré de la démarche d'action communautaire et de l'expertise de Cible Famille Brandon, un projet régional en prévention de toutes formes de violence à l'égard des enfants et des ados, chapeauté par le Comité régional de prévention en matière d'agression sexuelle de Lanaudière, a aussi vu le jour. Parmi les actions menées par cette instance régionale, une pétition circule et demande à l'Assemblée nationale une vaste campagne de sensibilisation visant à briser le silence et à prévenir les différentes formes de violence encore vécues par trop de jeunes au Québec.

Cible famille Brandon est toujours heureux de partager son savoir-faire. Pour plus d'informations sur les actions et les outils de prévention disponibles, contactez Cible Famille Brandon au 450-835-9094 ou par courriel au cfb@persona.ca



Le 19 novembre dernier, plus de 500 personnes se sont jointes à une grande marche locale de sensibilisation à la prévention de la violence organisée par le Comité Défi Enfant dans le cadre de la Journée nationale de l'enfant. Y étaient notamment présents des membres du personnel et des élèves de l'école des Grands Vents.



Le 17 novembre dernier, au Musée de la civilisation, de nombreux parents, bénévoles, employés et partenaires des OCF ont participé à cette grande rencontre portant sur les changements qui affectent les familles.

Le colloque « *Aux descendants des familles d'aujourd'hui* » : une perspective pour les familles

Par Anne-Lise Mercier, directrice du Petit Répît, et membre du comité organisateur

Le 17 novembre dernier, inspiré de l'exposition « *Territoires* », présentement en cours au Musée de la civilisation de Québec, se tenait le colloque « *Aux descendants des familles d'aujourd'hui* », organisé par le Regroupement des OCF de la région de la Capitale nationale (Regroupement OCF 03). Au Musée de la civilisation, parents, bénévoles, employés et partenaires des OCF étaient conviés à cette grande rencontre portant sur les changements qui affectent les familles. L'objectif : réfléchir sur la réalité de la famille moderne et formuler des vœux pour les familles du futur. Ces vœux ont été insérés dans une capsule temporelle, créée tout au long de la journée et destinée aux familles de l'an 2059.

Le cœur du colloque battait au rythme de la conférence « *La famille, plus ça change, plus c'est pareil* » donnée par monsieur Pierre-Yves Boily, professeur en service social à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Il a exposé ses vues aux couleurs de ses expériences diverses auprès des familles depuis un quart de siècle.

Lancés par des lettres rédigées sur trois époques, (1959, 2009 et 2059), les réflexions et échanges se sont poursuivis avec un panel des générations réunissant quatre personnes livrant un message selon un thème précis. Madame Ginette Buies Olivier, organisatrice communautaire du CSSS de la Vieille Capitale, a parlé des formes des familles d'aujourd'hui. Madame Paulina Gonzales Oria, bénévole à la Maison Ouverte, a retenu l'attention sur la réalité des familles immigrantes. Madame Anne-Marie Gagnon, guide au Musée de la civilisation, a procédé à une visite « virtuelle de l'exposition « *Territoires* ». Quant à lui, l'historien monsieur Roger Dussault, a présenté un portrait historique des familles.

L'évènement d'envergure régionale a retenu l'attention du ministre de la Famille, monsieur Tony Tomassi, qui a choisi d'être présent afin d'inaugurer le colloque et de procéder au lancement du *Répertoire 2009-2010 des OCF membres du Regroupement*.



Les organisateurs ont pu compter sur de nombreux partenaires pour faire de cette journée une réussite à tous points de vue, notamment, la Conférence régionale des Élus, plusieurs ministres et députés, ainsi que des entreprises très engagées auprès de OCF de la région.

Les suites à ce colloque amèneront les membres du Regroupement OCF 03 à se pencher sur les actions à poser dans le présent pour que les intentions deviennent des actions concrètes et traversent le temps. Les responsables préparent les « *Actes du colloque* », qui seront disponibles pour les participants et les personnes intéressées à se les procurer.

Pour plus d'informations ou pour se procurer le répertoire ou les actes du colloque, veuillez contacter le Regroupement OCF 03 aux coordonnées suivantes :

Courriel : regroupementocf03@hotmail.com

Adresse postale : CP. 57023, CP du Temple, Québec (Québec), G1E 7G3.



Le cœur du colloque a battu au rythme de la conférence « La famille, plus ça change, plus c'est pareil » donnée par monsieur Pierre-Yves Boily, professeur en service social à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.



L'évènement d'envergure régionale a retenu l'attention du ministre de la Famille. Monsieur Tony Tomassi, qui occupait cette fonction à ce moment, a choisi d'être présent afin d'inaugurer le colloque et de procéder au lancement du *Répertoire 2009-2010 des OCF membres du Regroupement*. On le voit ici en compagnie de madame Marie Lyndsay, présidente du Regroupement OCF 03.





Nouvelles brèves

Deux directrices d'OCF maintenant aussi conseillères municipales

Aux élections municipales de novembre dernier, deux directrices d'OCF, Diane Aubut et Nathalie Bélanger, ont récolté l'appui majoritaire de leurs concitoyens et sont maintenant conseillères municipales. Actuellement membres du conseil d'administration de la FQOCF, Diane et Nathalie sont respectivement conseillères à Sainte-Anne-de-la-Pérade et Magog.

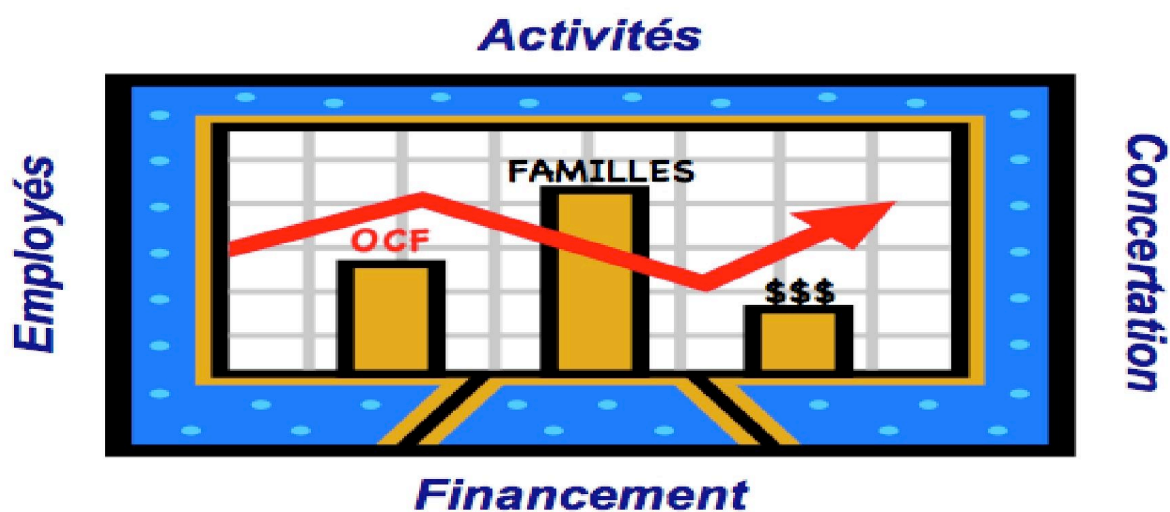
À titre de conseillère municipale, Diane Aubut siège aux comités Embellissement, Parcs, Bâtiments, Environnement, Urbanisme, Manoir Madeleine-de-Verchères et Les Fleurons du Québec.

De son côté, Nathalie Bélanger est présidente de la Commission des affaires publiques et siège au Comité de toponymie, à la Commission des finances, à la Commission de la culture et de la nature, au Comité de retraite des employés municipaux et au Comité de soutien communautaire en logement social (CSSSM). Elle représente aussi la ville de Magog à l'association *Les Amis du Marais de la Rivière aux Cerises* (comme substitut) et à Transport des alentours.



PORTRAIT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE MEMBRES DE LA FQOCF

*Rapport de sondage
Données 2008-2009*





En cette année difficile, plusieurs personnes ont dû mettre la main à la pâte pour contribuer à l'achèvement du sondage

Préparation et administration du questionnaire : Johanne Lachance

Compilation des données : Ginette Cléroux

Analyse des données et rédaction : Louisane Côté, Marie Leahey

Création des graphiques : Nicole Déziel

Correction française : Colette Bédard

Un merci spécial aux membres du Comité sur les pratiques d'action communautaire autonome Famille pour leurs commentaires fort appréciés.

Portrait des OCF membres de la FQOCF

Depuis plus de quatre ans, les membres de la FQOCF ont entrepris de définir leurs pratiques d'action communautaire autonome Famille basées sur les valeurs et les principes de l'action communautaire. Cette démarche identitaire a permis l'adoption d'un cadre de référence au printemps 2008.

Pour poursuivre cette démarche, la nécessité d'un portrait de ce que sont et font les organismes communautaires Famille (OCF) s'est imposée, car la richesse de leurs actions et les conditions de leurs pratiques sont méconnues. La Fédération a voulu, dans un premier temps, effectuer un sondage pour connaître, en chiffres, les activités des OCF et les conditions financières dans lesquelles ce travail s'effectue.

Le questionnaire, envoyé sous forme électronique en octobre 2008, pouvait être complété par ordinateur ou manuellement et nous être retourné par courrier électronique, télécopieur ou par la poste. Ce sondage maison comprenant 20 questions a été envoyé aux 204 OCF membres. Nous tenons à remercier les 84 (taux de réponse de 41%) membres, des 17 régions du Québec, qui se sont prêtés généreusement à cet exercice. La question 2.2 portant sur le financement global annuel ne permettait pas d'avoir une vision détaillée claire. Nous avons adressé aux 84 répondants un complément d'information. Nous avons reçu 75 réponses. Tout au long du processus de compilation, nous avons téléphoné à certains répondants pour nous assurer de la justesse des réponses. Cette démarche, sans avoir la prétention d'être une recherche scientifique très élaborée, a tout de même permis de confirmer des situations pressenties et nous faire découvrir des choses insoupçonnées.



DOSSIER CENTRAL

Une section portait sur les activités de l'organisme et proposait une liste de 16 éléments; tout en cochant les options correspondantes, les répondants pouvaient en ajouter. Pour tenir compte du financement ciblé reçu par les membres, une série de questions portait sur les ateliers selon les cycles de vie des familles. Nous voulions également vérifier si ces ateliers étaient adressés aux parents seulement, aux enfants seulement ou s'ils étaient ouverts à la dyade parent-enfant.

Pour mesurer la contribution des OCF dans la mission des ministères autres que le ministère de la Famille et des Aînés, une question portait sur les ententes de services. D'autres questions portaient sur les différentes sources de financement et sur le financement global dans les OCF. L'organisation du travail a aussi fait l'objet de questions notamment sur les conditions de travail des salariés et l'apport des bénévoles.

À la lecture des différents tableaux et graphiques, vous serez à même de constater la mine de renseignements que le sondage nous a permis de colliger. Nous espérons que les informations recueillies seront utiles aux membres et aux acteurs ministériels et socio-économiques intéressés à connaître davantage notre réseau.

Nous publions dans cette édition du Familier, la première partie seulement de ce vaste sondage. Le document intégral est disponible sur le site Internet de la FQOCF.



**Jamais sans les
parents!**



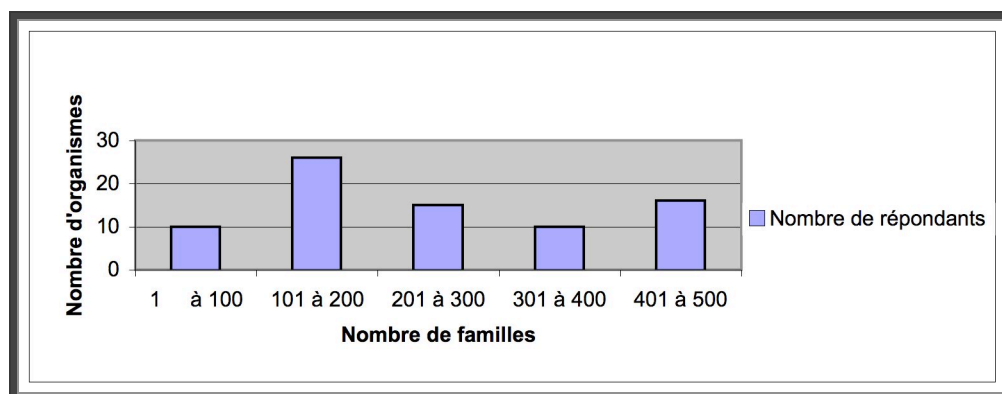


CHAPITRE I L'ENRICHISSEMENT DE L'EXPÉRIENCE PARENTALE

AXE I - Milieu de vie

Les deux premiers graphiques donnent une information générale sur le nombre de familles rejointes par les OCF et le nombre d'années d'existence de ceux-ci.

GRAPHIQUE 1 : Nombre de familles rejointes par les OCF (N=81)



Faits saillants :

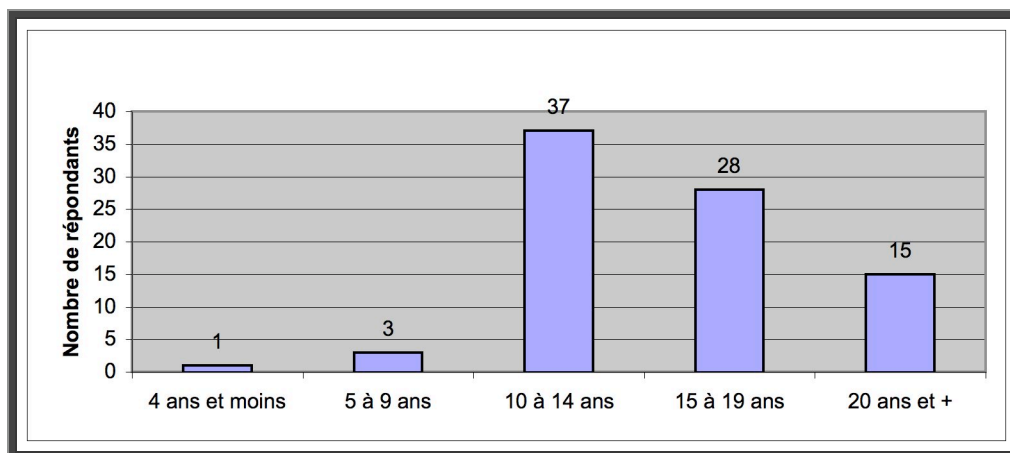
- ✓ 42 % des OCF répondants accueillent entre 50 et 200 familles par année;
- ✓ 31 % des OCF participants accueillent entre 201 et 400 familles par année.

Plusieurs facteurs influencent le nombre de familles rejointes par un OCF : milieu urbain versus milieu rural; territoire couvrant un quartier, une municipalité ou une MRC; l'espace disponible pour les activités dans l'organisme; les facilités d'accès. La capacité financière pour offrir une plus grande variété d'activités et l'étendue de la plage horaire influencent également le niveau de fréquentation de l'organisme.



DOSSIER CENTRAL

GRAPHIQUE 2 : Nombre d'années d'existence de l'organisme (N=84)



Faits saillants :

- ✓ 95 % des répondants ont plus de 10 ans d'existence.

Les OCF sont des organismes qui ont une pérennité dans leur milieu. Ainsi, 18 % des OCF répondants ont plus de 20 ans d'existence. Plus de 33 % sont nés dans la foulée de l'Année internationale des familles en 1994, période où la mobilisation des milieux a été importante à l'égard des familles.

Les défis

Les familles ont changé et leurs besoins aussi. Pensons ici à l'augmentation des familles monoparentales et recomposées, à une présence accrue de familles immigrantes et aux jeunes familles qui se retrouvent parents pour la première fois à 29 ou 30 ans ainsi qu'à la volonté des nouveaux pères de jouer un rôle différent auprès des enfants. Il y a aussi les grands-parents dans la jeune cinquantaine qui soutiennent leurs enfants dans leurs responsabilités parentales et qui doivent simultanément accompagner leurs parents vieillissants tout en continuant de participer activement au marché du travail pour assurer leur subsistance et contribuer à leur propre caisse de retraite. C'est la capacité des OCF de s'adapter aux besoins différents qui assure leur pérennité. Cependant, pour le secteur famille recevant un des plus bas financements à la mission attribuée aux organismes communautaires dits « *milieux de vie* » au Québec, c'est tout un défi de conserver à long terme cette qualité d'adaptation lorsqu'on est en situation précaire.

De l'école des parents à l'action communautaire autonome Famille...





AXE II

Les activités offertes par les OCF

Les OCF constituent des milieux de vie polyvalents qui répondent aux besoins des familles en leur permettant de s'impliquer, de se valoriser et de créer des liens. Concrètement, le milieu de vie se distingue par la manière dont les lieux sont aménagés et le temps qui est consacré aux personnes. L'accent est mis sur un accueil personnalisé, caractérisé par un contact direct et chaleureux dans une atmosphère conviviale et respectueuse où l'on cherche avant tout à établir un lien de confiance avec les familles et favoriser l'échange entre parents.

Nous avons retiré l'option *Milieu de vie* présente dans le questionnaire car elle prêtait à confusion. La question posée n'était pas suffisamment explicite. Nous ne pouvions savoir quelle interprétation les répondants avaient pu en faire.

TABLEAU 1 : Principales activités offertes par les OCF (N=84)

Activités	Nombre de répondants	% de répondants
Soutien au rôle parental	79	94 %
Accompagnement des familles	75	89 %
Information / référence	75	89 %
Prévention / promotion auprès des familles	73	87 %
Activités familiales	69	82 %
Aide et entraide	66	79 %
Information /Médias	25	30 %
Activités intergénérationnelles	24	29 %
Défense de droits	23	27 %
Activités d'éveil au monde de l'écrit	54	64 %
Séparation et recomposition familiale	21	25 %
Défis de la vie conjugale	18	21 %
Parents de jeunes adultes	17	21 %
Halte-garderie	65	77 %
Aide aux devoirs	18	21 %
Répit à domicile	18	21 %

Faits saillants :

- ✓ 79 des 84 OCF répondants (94 %) offrent du soutien au rôle parental;
- ✓ 23 des 84 OCF répondants (27 %) font de la défense de droits;
- ✓ 64 % des OCF répondants offrent des activités d'éveil au monde de l'écrit;
- ✓ 77 % des répondants offrent des services de halte-garderie.



DOSSIER CENTRAL

La très grande majorité des OCF exprime la vitalité de leur milieu de vie par la préoccupation du soutien et de l'accompagnement des familles à travers les différentes étapes de leur vie. Le transfert de connaissance, l'aide et l'entraide sont la pierre angulaire de l'intervention. Ces pratiques d'*empowerment* des familles permettent à celles-ci de devenir des actrices de changement dans les divers espaces qu'elles sont appelées à fréquenter.

Souvent issus du courant des « Écoles de parents » existant dans les années 40, les OCF se sont développés sur un modèle où l'éducation des parents et des enfants était le centre de l'action. Ce modèle d'intervention s'est peu à peu transformé pour laisser une place plus grande à l'éducation populaire visant l'*empowerment* des familles et l'enrichissement de l'expérience parentale. Le concept de Milieu de vie se veut, quant à lui, une philosophie d'intervention dont les valeurs teintent l'ensemble des activités d'accueil, d'écoute, de réseautage et d'accompagnement. Ces dernières formes de soutien se conjuguent pour répondre aux besoins exprimés par les familles : accueillies lors d'activités reliées au milieu de vie, les familles peuvent par la suite s'inscrire à une activité de groupe ou vice versa. Cet historique d'éducation des parents a tout de même laissé une empreinte importante sur les façons de faire des OCF actuels; une multitude d'ateliers ayant des formats et des objectifs variés sont offerts aux parents partout au Québec. Certains OCF ont développé leur propre matériel et expertise; ils peuvent également offrir des formations d'animation pour d'autres OCF. Dans ces ateliers d'enrichissement de l'expérience parentale, on retrouve des informations sur le développement des enfants, les principales difficultés habituellement rencontrées et les attitudes à développer. Les parents peuvent échanger entre eux et se soutenir mutuellement.

Bien qu'élevé, le pourcentage des répondants (64 %) disant offrir des activités d'éveil au monde de l'écrit sous-estime tout de même l'ampleur des actions déployées par nos membres dans ce domaine. Il est probable que certains répondants n'aient pas coché la case « éveil au monde de l'écrit » parce qu'ils n'offraient pas un programme particulier sur ce sujet. Or, un bon indice de l'engagement des OCF dans la prévention de l'analphabétisme est le taux de participation des membres de la FQOCF à la distribution des livres jeunesse recueillis par la Fondation pour l'alphabétisation dans le cadre de sa campagne *La lecture en cadeau*. Selon cette Fondation, en 2009, 151 OCF, soit 75 % de nos membres y ont participé. Deuxième dans le réseau de distribution, nous sommes dépassés par 178 écoles participantes.

Depuis 1998, les OCF membres se mobilisent pour perfectionner leurs connaissances dans le domaine de la prévention de l'analphabétisme et pour stimuler leur créativité dans le développement d'approches novatrices. Pour eux, la clef de l'éveil au monde de l'écrit et du plaisir des mots se trouve dans la vie quotidienne des familles. Leur priorité est d'offrir aux parents un modèle de milieu de vie où l'éveil à la lecture et à l'écriture est intégré dans les routines et dans les activités familiales courantes.

On retrouve cette préoccupation dans les ateliers parents-enfants, les ateliers de stimulation précoce, les ateliers langage, les groupes de massage mère-poupon, les cafés-rencontre pour parents, les groupes de prématernelle, les activités de cuisine collective, les services de halte-répit et de halte-garderie, dans l'aménagement de coins « lecture », dans les services de prêt de livres, dans l'organisation d'activités culturelles (par exemple, des sorties à la bibliothèque), etc. Plusieurs organismes offrent aussi des programmes portant spécifiquement sur l'éveil au monde de l'écrit, notamment L'Abécédaire des tout-petits (Maison de la famille de Charlevoix), L'Aventure des mots (Parent'aime - Maison de la famille des Etchemins), L'Arbre de la parole (Maison de la famille du Nord), L'éveil des coccinelles (Maison des familles de la Matapédia), L'ami des mots et Moments magiques (Maison de la famille La Parentr'Aide).





TABLEAU 2 :
Nombre et pourcentage d'OCF offrant des ateliers pour le cycle de vie 0-5 ans (N=84)

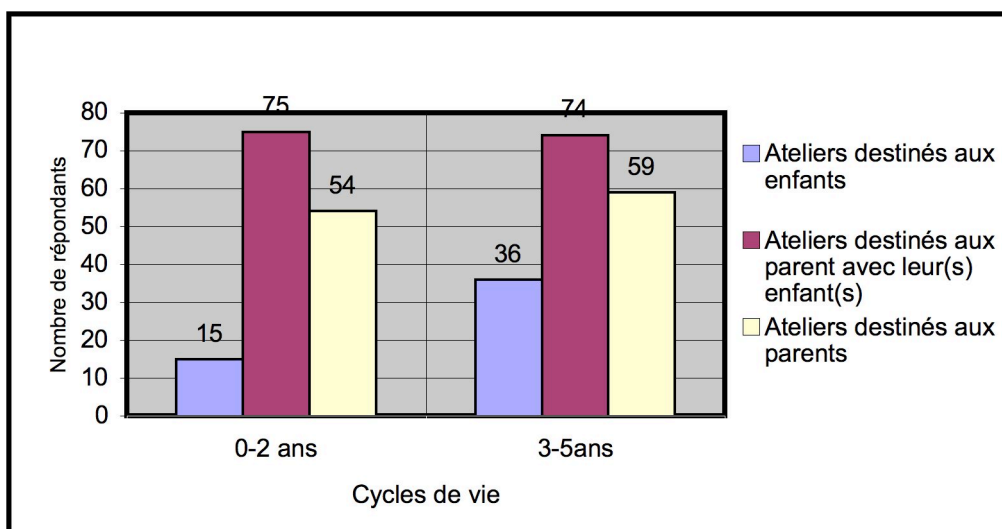
Cycles de vie	Nombre de répondants	% des répondants
Périnatalité	24	29 %
Cycle 0-2 ans	78	93 %
Cycle 3-5 ans	76	90 %

Faits saillants :

- ✓ 93 % des OCF répondants offrent des ateliers pour le cycle de vie 0-2 ans.

Ces animations seront offertes soit aux parents, soit aux enfants, soit en présence des enfants et des parents, tel que démontré dans le graphique 3.

GRAPHIQUE 3 :
Présence des enfants et des parents dans les ateliers du cycle de vie 0-5 ans (N=84)*



*Certains organismes offrent plus d'un type d'activités

Fait saillant :

- ✓ Dans 89 % des cas (75) ces ateliers sont offerts en présence des parents et des enfants ensemble.



DOSSIER CENTRAL

TABLEAU 3 :
Pourcentage des activités de l'organisme consacrées au cycle de vie 0-5 ans (N-83)

% des activités consacrées aux 0-5 ans	Nombre de répondants	% de répondants
100 %	17	20 %
90 %	16	19 %
85 %	1	1 %
80 %	10	12 %
75 %	1	1 %
70 %	17	20 %
60 %	3	4 %
50 %	6	7 %
40 %	2	2 %
30 %	3	4 %
20 %	3	4 %
10 %	2	2 %
0 %	2	2 %

Fait saillant :

- ✓ 20 % des OCF répondants consacrent 100 % de leurs activités au cycle de vie des 0-5 ans alors que 2 % des OCF répondants n'ont aucune activité destinée à ce cycle de vie.

Ce n'est pas un hasard si 93 % des répondants indiquent travailler avec les familles ayant des enfants entre 0 et 2 ans et 90 % avec les 3-5 ans. Les nouveaux parents ressentent davantage le besoin d'être soutenus et accompagnés dans leurs apprentissages à la vie de famille et aux soins à apporter aux jeunes enfants. Les membres de la famille proche étant actifs sur le marché du travail, ils ne peuvent assumer une aussi grande part du soutien aux nouveaux parents que par le passé. Le besoin de créer des liens avec d'autres parents vivant la même réalité explique également une aussi grande participation de la part des parents aux activités pour le cycle de vie 0-5 ans.

Pour soutenir les activités destinées aux familles ayant des enfants entre 0 et 5 ans, les OCF ont développé des collaborations avec le réseau de la santé. Il faut se souvenir qu'avant 2004 le ministère port d'attache était le MSSS. Le réseau de la santé et de services sociaux a la responsabilité de rendre des services en périnatalité et services psychosociaux disponibles aux familles ayant de jeunes enfants et particulièrement pour les familles démunies. Les Services Intégrés en Périnatalité et Petite Enfance (SIPPE) font largement appel aux OCF pour actualiser des portions de leur plan de services; par ces ententes, les OCF ont maintenu une offre stable de services développée au fil des ans pour répondre aux familles considérées démunies.

Depuis 1993, le Programme d'Action Communautaire pour les Enfants (PACE - programme fédéral) contribue également au développement d'activités pour les 0-5 ans dans près d'une centaine d'OCF au Québec. Les budgets alloués par le Programme sont souvent plus élevés que le financement à la mission des OCF. On retrouvera plus loin, au graphique 5, des données plus précises sur le financement de ces activités.



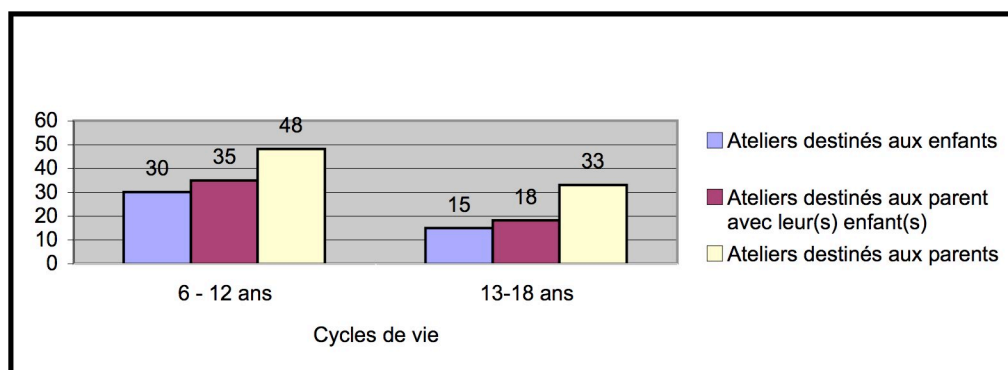


Ce financement ciblé et la forte demande ont contribué à l'intensification de l'offre de services des OCF pour les ateliers 0-5 ans. A l'inverse, le manque de financement à la mission globale ou l'absence de financement ciblé pour les ateliers 6-12 ans et 13-18 ans ne permettent pas aux OCF de maintenir le même niveau d'offre. Le tableau 4 et le graphique 4 illustrent cette situation.

TABLEAU 4 : Nombre et pourcentage de répondants offrant des ateliers pour les cycles de vie 6-12 ans et 13-18 ans (N=84)

Cycles de vie	Nombre de répondants	% des répondants
6-12 ans	63	75 %
13-18 ans	41	49 %

GRAPHIQUE 4 : Présence des enfants et des parents dans les ateliers pour les cycles de vie 6-12 ans et 13-18 ans (N=84)



Faits saillants :

- ✓ Plus les enfants vieillissent, plus l'offre d'ateliers décline : 93 % des OCF offrent des ateliers dans le cycle de vie 0-2 ans alors que moins de la moitié (49 %, soit 41 sur 84) offrent des ateliers pour le cycle de vie 13-18 ans;
- ✓ Bien que la majorité des ateliers pour 0-2 ans et les 3-5 ans se fassent en présence des parents et des enfants (89 % et 88 % respectivement), les ateliers pour les 13-18 ans réunissent les parents et les adolescents dans 21 % des cas.

Pour les organismes actifs dans le créneau 6-18 ans, nous remarquons une préoccupation de continuer d'offrir des activités parents-enfants. Bien que le taux soit plus bas que dans le volet 0-5 ans, il n'en reste pas moins important. Encore une fois, le principe d'action « Toujours avec les parents » est ici pris en compte. Nous remarquons une baisse de l'offre d'activités pour les enfants lors de la période de l'adolescence. Ceux-ci ayant pris une bonne part d'autonomie se dirigent davantage vers des activités sportives ou sociales où ils sont en contact avec leurs pairs. C'est la nature même de l'adolescence. Par contre, les parents sont en demande de soutien de façon plus marquée. Si l'autonomie des jeunes est un atout pour leur développement, il n'en reste pas moins que ce cycle de vie représente de nombreux défis pour les parents.



DOSSIER CENTRAL

Les défis

Une forte proportion des activités de soutien au rôle parental est liée à des ententes de services avec le réseau de la santé. S'il advenait un changement de priorités concernant ces services aux familles, les OCF, privés de ce financement, seraient dans l'impossibilité de poursuivre leurs activités dans ce domaine, comme démontré au graphique 5. Par ailleurs, le développement du soutien pour les cycles de vie 6 à 18 ans est nécessaire si on veut que les OCF soient des milieux de vie complets et que les parents puissent rapidement les identifier dans leur milieu comme étant des ressources pour tous les cycles de vie de la famille.

Au cours des dix dernières années, la FQOCF a été à même de constater l'importance d'apporter du soutien aux OCF pour implanter et développer des activités liées à l'éveil au monde de l'écrit et à tout ce qui touche au plaisir des mots en famille. L'enthousiasme manifeste pour les diverses formations offertes et le nombre impressionnant de personnes ayant été formées en est révélateur. Pourtant, tout cet investissement risque de s'effondrer faute de soutien financier. Le gouvernement fédéral a retiré tout son soutien aux activités de la FQOCF. L'expertise développée, les formations disponibles, le matériel adapté et créé de toutes pièces par le Comité provincial de travail sur l'éveil au monde de l'écrit ne sont plus diffusés. Il est tout de même curieux que la FQOCF n'ait jamais reçu de subventions provinciales pour ses activités d'éveil à la lecture ou ses activités de prévention de l'analphabétisme en contexte familial alors que l'éducation relève d'un champ de compétence provinciale.

Les OCF ont développé simultanément à leurs activités de soutien et d'accompagnement des parents, des services de halte-garderie. Ceux-ci ont pour fonction d'accueillir les enfants afin de favoriser la participation des parents aux activités qui leur sont destinées. Par exemple, un parent qui participe à des ateliers pour bébé naissant confiera les enfants plus âgés à la halte-garderie pour la durée de l'activité. Ces services peuvent offrir du répit occasionnel et du dépannage pour les parents membres des OCF. De plus en plus d'organismes développent des programmes éducatifs adaptés à ce mode de garde occasionnel. La halte-garderie est un service coûteux compte tenu des exigences qu'il entraîne : locaux adaptés, aménagement d'une aire de jeu extérieure, matériel de jeu, mesures d'hygiène et de sécurité, salaires, filtrage du personnel, formation et encadrement de celui-ci, le ratio animatrice/enfant selon l'âge des enfants, gestion des inscriptions. C'est un volet qui pourrait s'étendre à l'ensemble des OCF puisqu'il constitue un outil privilégié pour la participation des parents aux activités. Le MFA contribue de façon spécifique au financement des haltes-garderies dans les OCF depuis 2007. Le budget de ce programme n'a pas été augmenté depuis sa mise en place (sauf une légère augmentation en 2009-2010). S'agissant d'une enveloppe fermée, les OCF voulant développer un tel service n'y ont pas accès. Pour ceux qui y ont accès, la contribution du MFA se situe entre 5 500 \$ et 28 000 \$ selon le nombre d'heures d'ouverture, les places disponibles et le taux de fréquentation.

Pour offrir un service d'aide aux devoirs, il faut nécessairement être situé en périphérie d'une école primaire. Dans les milieux où l'école n'offre pas de soutien aux devoirs, certains OCF ont développé cette activité qui est jumelée, la plupart du temps, à la garde d'enfants après l'école. Ces raisons expliquent que cette offre de service reste marginale.

Les Centres péri-ressource sont plus actifs dans l'offre de répit à domicile. Dans les milieux où de tels services ne sont pas disponibles, certains OCF ont développé ce volet pour soutenir les familles ayant de jeunes bébés ou ayant des enfants dont l'état de santé demande davantage de temps et d'énergie à la famille.





DOSSIER CENTRAL

Nos constats

Le sondage aura permis de mettre en lumière la richesse des activités et l'expérience des OCF auprès des familles. Les OCF, reconnus pour leur capacité à innover en réponse aux divers besoins exprimés par les familles qui les fréquentent, ont développé au fil des ans une multitude d'activités, de ressources et de services. Ils ont su être des acteurs de premier plan dans le développement de leur communauté.

Un des premiers constats qui s'impose est le faible lien entre les OCF et le ministère de la Famille et des Aînés. Depuis 2004, suite à l'adoption de la politique de l'action communautaire autonome, les OCF ont été transférés au MFA. Ce nouveau port d'attache est resté en quelque sorte virtuel. Le financement à la mission globale reçu du MFA est souvent beaucoup moins important que celui provenant des ententes de services conclues avec le ministère de la Santé et des Services sociaux qui reconnaît ces partenaires actifs au mieux-être des familles. Les OCF participent aux structures de concertation locale et régionale du MSSS et sont en lien avec les autres organismes communautaires financés par le MSSS. Ils ont peu de liens avec les centres de la petite enfance, organismes qui ont aussi comme port d'attache le MFA. Le MFA ne dispose pas de structures de concertation locale et régionale où les OCF pourraient participer. Cela peut expliquer la difficulté rencontrée de faire financer les concertations régionales que se sont données les OCF : une seule concertation régionale est financée, car elle l'était avant le transfert au MFA.

La Loi créant le MFA, adoptée en juin 1997, proposait au gouvernement des orientations et politiques favorables au développement des familles et des enfants. Elle prévoyait également que le ministère soit le conseiller auprès du gouvernement sur toute matière concernant les familles. Parmi les responsabilités que cette loi déléguait au ministre, nous retrouvons :

- « Veiller à ce que les familles aient un milieu de vie qui offre des services répondant à la diversité de leurs besoins notamment en matière d'habitation, d'éducation, de santé, de sécurité et de loisir ». (article 3.1)
- « Aider les familles à créer des conditions favorables au maintien de relations familiales harmonieuses et au développement des enfants ». (article 3.2)

À l'article 4 de cette même loi :

- « En ce qui concerne l'enfant, le ministre assume les responsabilités suivantes :
 - o Favoriser la participation effective de chacun des parents au projet éducatif de son enfant;
 - o Établir des objectifs favorisant l'épanouissement des enfants ».

Pour actualiser ces responsabilités, le ministre a déployé un réseau imposant de service de garde (CPE) pour répondre aux parents qui travaillent. La conciliation famille-travail s'en trouve d'autant plus facilitée tout en permettant un service de garde éducatif et sécuritaire pour les enfants, à moindre coût pour plusieurs parents. Il faut s'en réjouir. Ceci a un impact majeur sur la disponibilité de la main-d'œuvre; les dernières statistiques québécoises indiquent un fort taux d'activités des mères au marché du travail. Le programme d'assurance parentale répond également aux besoins des familles et permet, entre autres choses, l'intégration rapide des pères dans la vie de l'enfant. Programme novateur, il faut également s'en réjouir.

Ces programmes ont mobilisé et mobilisent encore les ressources humaines et financières du MFA. Mais pour être véritablement le ministère des familles, il faut aller plus loin. Le ministère s'est vu confier un réseau de plus de 275 organismes communautaires Famille qui sont en lien directement avec les familles. On peut estimer que ce réseau rejoint plus de 100 000 familles québécoises par année. Le sondage illustre toute la variété des activités et services offerts aux familles pour soutenir le développement des enfants, créer des conditions favorables au maintien de relations familiales harmonieuses, supporter les familles dans toutes les étapes de la vie d'une famille (naissance d'un enfant, départ des plus vieux, séparation et recomposition familiale, etc.), favoriser la participation citoyenne des parents. Cependant, le ministère a mis peu d'énergie pour soutenir ce réseau.



DOSSIER CENTRAL

L'enveloppe budgétaire réservée aux OCF a faiblement augmenté et se compare difficilement à l'enveloppe budgétaire réservée aux organismes communautaires qualifiés également de milieux de vie. Les lieux de concertations locales et régionales avec le MFA sont inexistantes. Pourtant, les OCF réalisent quotidiennement des actions préventives importantes auprès des familles sur tout le territoire québécois et contribuent, de ce fait, à l'actualisation des engagements et des responsabilités assumés par le ministère.

Le deuxième constat découle du faible financement à la mission globale : riches d'expérience, en lien avec la communauté, les OCF ne peuvent offrir à toutes les familles l'accompagnement nécessaire. Plusieurs OCF ont réduit le territoire desservi, ont diminué le nombre d'heures d'ouverture dans une semaine, doivent fermer leurs portes l'été et durant une longue période lors des fêtes de fin d'année. Cette pauvreté empêche également le développement de nouvelles activités pour les familles. Ainsi, plusieurs OCF répondent aux besoins des familles ayant des enfants de moins de 5 ans parce qu'ils reçoivent des subventions spécifiques aux activités de ce groupe d'âge d'enfants. Ils sont cependant incapables de développer des activités pour les familles ayant des enfants plus âgés ou des adolescents. Les familles sont confrontées à de nouvelles réalités tel le retour des enfants adultes, la présence de grands parents vieillissants : les OCF n'arrivent pas à développer une nouvelle expertise pour soutenir ces familles.

Une autre conséquence de cette pauvreté est la perte de l'expérience acquise. Le roulement du personnel est très préoccupant. Les salaires sont bas : les salariés ayant développé une expertise intéressante désertent les OCF et se font engager dans les services publics où les conditions de travail et les perspectives de carrière sont plus alléchantes. Pour les directions, cela apporte un surcroît de travail; toujours à la recherche de nouveau personnel, elles sont peu disponibles pour d'autres tâches à l'interne et ce, au moment où on leur demande d'être en lien constant avec les autres acteurs sociaux de leur communauté et où elles doivent, pour faire survivre l'organisme, chercher d'autres bailleurs de fonds et organiser des activités d'autofinancement.

Autres faits saillants tirés du sondage

Chapitre II : Financement et rayonnement dans le milieu

- ✓ Il y a une grande disparité dans les revenus globaux des OCF : de 49 000 \$ à 500 000 \$;
- ✓ 7 % des OCF répondants ont un revenu global se situant entre 49 000 \$ et 74 999 \$ alors que 9 % d'entre eux ont un revenu global de plus de 450 000 \$;
- ✓ 39 % des OCF répondants ont un revenu global entre 150 000 \$ et 249 999 \$, la médiane se situant dans la catégorie 150 000 \$ à 199 999 \$;
- ✓ Le financement à la mission globale est assumé à 94 % par le MFA et 5 % par le MSSS et le MELS;
- ✓ Si 94 % des OCF répondants reçoivent du financement du MFA, celui-ci est le bailleur de fonds principal pour seulement 53 % des OCF répondants;





DOSSIER CENTRAL

- ✓ Si on additionne le financement à la mission et le financement des haltes-garderies, le MFA est le principal bailleur de fonds de 55 % des répondants;
- ✓ 77% des OCF répondants ont un service de halte-garderie alors que 72 % reçoivent une contribution du MFA;
- ✓ 31 % des OCF répondants reçoivent des fonds plus importants que le financement à la mission : 20 % des OCF répondants ont comme principal bailleur de fonds le MSSS (par le biais d'ententes de services), 8 % ont le PACE comme principal bailleur de fonds et 5 % des OCF répondants ont comme principal bailleur de fonds Centraide;
- ✓ 38 % des OCF répondants n'ont pas effectué de mesures suppressives;
- ✓ Le type de mesure le plus fréquemment effectué est une réduction du temps de travail;
- ✓ Pour les 46 OCF qui ont effectué des mesures suppressives, 41 % ont effectué un seul type de mesures alors que 2 % ont dû effectuer 4 types de mesures;
- ✓ 87 % (66 OCF répondants) sont en lien avec les MSSS/CSSS et 30 % (28 OCF) ont des liens avec le MELS alors que 5 % (4 OCF) reçoivent leur financement à la mission de ces deux ministères;
- ✓ À l'inverse, bien que 94 % (69 OCF répondants) reçoivent leur financement à la mission du MFA, aucun ne dit être en lien de concertation avec celui-ci.

Chapitre III : Portrait de l'organisation du travail

- ✓ 62 % du personnel salarié (61 % - femmes et 42 % - hommes) ont un statut d'emploi permanent;
- ✓ 12 % des salariés sont des travailleurs autonomes;
- ✓ 38 % des hommes sont des travailleurs autonomes comparativement à 10 % des femmes;
- ✓ La majorité (62 %) des salariés sont permanents;
- ✓ Les salariés ayant entre 26 et 45 ans représentent 61 % des permanents;
- ✓ Les salariés temporaires sont surtout concentrés (56 %) dans la tranche des 16 à 35 ans;
- ✓ Les travailleurs autonomes sont concentrés (53 %) dans la tranche des 36-55 ans ;
- ✓ 70 % du personnel salarié, tout statut confondu, a moins de 5 ans d'ancienneté;
- ✓ 25 % du personnel salarié a moins d'un an d'ancienneté;
- ✓ Près de la moitié du personnel temporaire (48 %) a moins de 2 ans d'ancienneté et la moitié (50 %) du personnel autonome a moins de 2 ans d'ancienneté;
- ✓ Alors que 48% des salariés temporaires ont moins d'un an d'ancienneté, 41 % du personnel permanent a plus de 6 ans d'ancienneté;



-
- ✓ 12 % du personnel salarié fait moins de 10 \$ de l'heure;
 - ✓ La moitié (51 %) du personnel salarié gagne entre 10 \$ et 14,99 \$ de l'heure;
 - ✓ Aucun salarié temporaire ne fait plus que 24,99 \$ de l'heure alors que 20 % des salariés autonomes gagnent plus de 30,00 \$;
 - ✓ Les conditions de travail sont consignées par écrit dans 93 % des organismes répondants;
 - ✓ Seulement 17 % des OCF répondants offrent des assurances collectives au personnel salarié alors que 8 % offrent un régime de retraite;
 - ✓ Plus de 3 197 personnes bénévoles offrent de leur temps et leur savoir-faire pour le bénéfice des familles qui fréquentent les OCF. C'est en moyenne 40 personnes bénévoles par organisme.

Également dans le sondage :

- ✓ **Financement et rayonnement dans le milieu**
- ✓ **Portrait de l'organisation du travail**

**Vous trouverez le document complet à l'adresse suivante :
Sur le site Internet www.fgocf.org**



Cap sur nos pratiques! « Réfléchir pour à la fois s'affirmer et se transformer! »

Par Nicole Déziel, FQOCF

En janvier dernier, la FQOCF a présenté avec succès ses premiers ateliers de réflexion sur les pratiques d'action communautaire autonome Famille (PACAF), soit : « **L'enrichissement de l'expérience parentale et principes d'empowerment des familles** » et « **Les OCF : Des milieux de vie** ». En tout, 38 travailleuses (animatrices et directrices) de 15 organismes, provenant de trois régions, étaient présentes à l'un ou l'autre des ateliers. La troisième thématique, **L'éducation populaire et les actions collectives et individuelles**, sera mise en œuvre au mois de juin prochain dans le cadre d'une formation à se tenir à Val-d'Or.

Ces ateliers de réflexion permettent à la Fédération de répondre aux besoins de ses membres de poursuivre leur formation sur les trois orientations de pratique du Cadre de référence. Pour ce faire, j'ai eu la chance de travailler avec des porteurs de notre réseau afin que cette démarche respecte et valorise les savoirs développés au sein des organismes communautaires Famille (OCF).

Tout d'abord, l'atelier « **Les OCF : Des milieux de vie** » met en relief les rôles que jouent les milieux de vie dans leur communauté. Directrice de la Maison des familles de La Baie, Hanny Rasmussen, coanimatrice passionnée par les organismes Famille, a partagé et suscité nombre de questions sur les enjeux et les perspectives des OCF pour la reconnaissance de leurs spécificités et leurs façons d'incarner leurs valeurs. Aussi, la pratique informelle, propre à l'animation des milieux de vie, fut questionnée à partir des expériences des participantes.

Il en ressort plusieurs constats, notamment celui des « *prouesses* » qu'accomplissent les travailleuses pour répondre aux besoins diversifiés des individus, des parents et des familles. Un constat qui rappelle l'incontestable besoin de se donner des temps de réflexion et de soutien au sein des organismes et entre organismes. Ce fut un atelier rempli d'échanges, de partages et d'humour, résolument tourné vers des perspectives créatives et réalistes.

En second lieu, l'atelier « **L'enrichissement de l'expérience parentale et principes d'empowerment des familles** » associe l'expérience parentale avec les réalités sociales, culturelles, économiques et politiques dans lesquelles vivent les familles. Impliqué à la Maison des Familles Chemin du Roi depuis plus de 15 ans et directeur du département de psychologie de l'UQTR, Carl Lacharité, coanimateur passionné par les histoires de vie des familles et le soutien qui leur est offert, met résolument les parents au centre de l'atelier par le biais de l'expérience des participantes. Ainsi, les principes d'*empowerment* des familles émergent du vécu partagé et sont ancrés au cœur des réalités des organismes et des familles. De ces échanges, il en ressort essentiellement deux aspects : la sensibilité du regard posé sur les parents par les travailleuses ainsi que les contextes de vie et les pressions normatives de conduite parentale (qui influent sur l'expérience parentale). Voilà un atelier réflexif où le partage se vit intensément, et ce, à l'image des pratiques des OCF avec les familles.



L'atelier « **L'éducation populaire et les actions collectives et individuelles** » est prêt. Il sera offert cet automne. Directrice du Centre communautaire Val-Martin, Manon Rousseau en assumera la coanimation. Fière défenderesse des valeurs d'action communautaire autonome, Manon incarne ces principes avec passion. Cet atelier a pour objectif de situer l'éducation populaire au cœur des pratiques des OCF et d'expérimenter les actions collectives. Les fondements de l'*empowerment* des familles et l'implication des communautés feront office de toile de fond aux réflexions.

Les activités réflexives que proposent ces trois ateliers se veulent respectueuses des pratiques existantes afin que le processus et le résultat soient au-delà d'un endoctrinement ou d'une colonisation. Elles sont réalisées sur une base constructiviste pour créer ensemble, animatrices et participantes, des pratiques d'ACAF centrées sur les valeurs communes et ancrées dans les réalités quotidiennes des OCF.

Au terme de cette belle aventure, la Fédération aura offert six ateliers, soit deux pour chaque thème. Ces formations auront rassemblé près de 100 personnes de 25 organismes, celles-ci provenant de cinq régions différentes. Les limites du financement par projet nous rattrapent et nous terminons déjà l'année pour laquelle la FQOCF avait obtenu un soutien financier de la Fondation Béati. À la lumière de cette expérience des plus enrichissantes, je tiens à remercier la Fondation Béati, les membres du comité PACAF de la FQOCF et les coanimatrices et le coanimateur pour leur soutien à l'élaboration du projet. Grâce à eux, les ateliers ont permis de créer des moments de réflexion issus des réalités des familles, des travailleuses et des organismes ainsi que de créer des lieux de formation centrés sur les principes de pratique du Cadre de référence; porteur d'alliances et incontestable outil d'affirmation. Et enfin, porteur de notre développement d'ACAF.





Plusieurs actions, avec pour décor un ciel incertain

Par l'équipe de la FQOCF

Depuis la dernière parution du *Familier* (printemps 2009), beaucoup d'eau a coulé sous les ponts du côté de nos activités d'éveil au monde de l'écrit (et autres plaisirs des mots en famille). L'été et l'automne 2009 auront permis à la FQOCF de finaliser la production de deux magnifiques nouveaux outils : le coffret *Mille pattes, mille mots!* et le recueil *Des histoires pour les toutes petites oreilles*. Nous vous offrons dans ces pages un reportage sur le lancement de ces deux outils.

Ce lancement se sera fait sous un ciel incertain. Et il l'est encore. En effet, en 2009, la FQOCF n'a pas pu maintenir le niveau d'effervescence qui caractérisait habituellement ses actions dans le domaine du plaisir des mots en famille. Le non-renouvellement d'un important soutien financier originant du fédéral a fait que nos activités en matière de prévention de l'analphabétisme ont été considérablement ralenties (nous faisons les frais d'une négociation fédérale-provinciale qui s'éternise et qui bloque tout nouvel appel de projets).

Par exemple, faute de fonds, les conceptrices du coffret *Mille pattes, mille mots!*, c'est-à-dire les membres du Comité provincial de travail sur l'éveil au monde de l'écrit, n'ont pas pu se réunir depuis février 2009. L'élaboration d'un plan de formation pour la diffusion du coffret est ainsi reportée à une date indéterminée.

Aucun des autres partenaires financiers sollicités n'a encore répondu positivement à nos demandes de soutien. De son côté, le MFA nous a dit qu'il ne pouvait pas nous offrir une aide financière pour ce volet, mais que nos actions cadreraient très bien avec les orientations du futur programme de soutien aux projets nationaux d'Avenir d'enfants (nouveau nom du Fonds de développement des jeunes enfants que le MFA a mis sur pied avec la Fondation Lucie et André Chagnon). Avec les longs processus de mise en place d'un tel programme, ceci veut dire qu'un soutien de ce programme ne nous parviendrait pas avant février 2011. Nous envisageons des alternatives plus rapides pour la diffusion du coffret *Mille pattes, mille mots!*

Côté équipe, de mai 2009 à février 2010, Judith a œuvré pour nous en pointillé et l'équipe régulière de la FQOCF a assumé quelques suivis pour les dossiers dont elle s'occupait habituellement (le poste qu'occupait Thérèse Doyle pour prêter renfort dans ses dossiers a dû être aboli en mai 2009).

Nous gardons espoir pour l'avenir. En effet, de février à juin 2010, Judith fut de retour pour la production d'un premier portrait des initiatives et approches des OCF dans le domaine de l'enrichissement des littératies familiales, domaine qui regroupe les actions déployées en éveil au monde de l'écrit et autres plaisirs des mots en famille. Ce portrait viendra compléter la description que fera le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) des récents projets d'alphabétisation familiale dans le répertoire qu'il publiera prochainement. Ce portrait inclura les activités régulières des OCF.

La reprise de nos activités dans ce domaine fut possible grâce à une entente de service signée entre la FQOCF et l'Association canadienne des programmes de ressources pour la famille (FRP Canada). Cette association regroupe 500 OCF hors Québec, en grande majorité anglophones. Les OCF francophones et anglophones de toutes les provinces et territoires canadiens ont été sollicités pour la production de ce premier portrait collectif. En tout 232 organismes ont participé au sondage.

La démonstration de l'ampleur des actions des OCF et de leur qualité nous aidera, nous l'espérons, à obtenir pour les OCF et leurs regroupements un soutien consistant pour tout le travail qu'ils réalisent dans le domaine de la prévention de l'analphabétisme et du soutien à la persévérance scolaire.

Dans les pages qui suivent nous vous offrons un compte-rendu des représentations qu'a faites la FQOCF dans ce domaine dans la dernière année (symposium de recherche à Trois-Rivières, colloque à l'occasion de la Journée de l'alphabétisation familiale organisé par le Collège Frontière, etc.).



Deux nouveaux outils pour aider les parents à faire grandir le plaisir des mots dans leur famille

Par Judith Poirier, FQOCF

La FQOCF lançait, le 21 octobre dernier, deux nouveaux outils pour aider les familles à faire grandir le plaisir des mots dans leur quotidien : le coffret *Mille pattes, mille mots!* et le recueil *Des histoires pour les toutes petites oreilles*. Ces deux outils témoignent du « savoir-faire » de pointe des OCF en matière de transmission du plaisir des mots et de préparation à une vie scolaire positive et active. Ils témoignent aussi d'un grand « savoir-accompagner » en offrant une approche qui appuie les parents comme premiers éducateurs de leurs enfants, qui valorise ce qu'ils font déjà et qui mise sur l'enrichissement de l'expérience parentale.

Ce double lancement s'est fait en présence de plus de 80 personnes au bar Le Saint-Sulpice au cœur du Quartier Latin, à Montréal. La FQOCF a profité de la présence à Montréal de plusieurs de ses membres à une formation sur la fiscalité et à la rencontre des délégués des régions pour tenir ce double lancement. Outre des membres de la FQOCF, des représentants des milieux de l'éducation et de la santé et des services sociaux étaient également présents.





Le coffret *Mille pattes, mille mots!*

Fruit du travail collectif du Comité provincial de travail sur l'éveil au monde de l'écrit, un groupe de 14 organismes communautaires Famille (OCF) membres de la FQOCF, le coffret *Mille pattes, mille mots!* est destiné à ceux qui oeuvrent auprès des familles qui ont des enfants de deux ans et moins. Il propose 180 fiches d'activités psychomotrices où les plaisirs des mots, des sens, du mouvement et des découvertes sont au rendez-vous. Sur chaque fiche, des exemples concrets démontrent comment les habiletés de base développées seront utiles à l'enfant une fois qu'il entreprendra sa vie scolaire. Les fiches pratiques sont précédées d'une section où les grands concepts liés au développement psychomoteur sont vulgarisés et présentés de façon à pouvoir être intégrés facilement dans les animations destinées aux groupes de parents.

Un immense bravo aux membres du Comité provincial de travail sur l'éveil au monde de l'écrit qui ont mené ce projet à terme.

D'abord un merci tout spécial et très chaleureux à Odette Gaudreault, du Mirador des marmots (Chibougamau), qui a été la marraine de ce projet. C'est elle qui en a eu l'idée et c'est elle qui a, à nombreuses reprises, porté les chapeaux de conseillère, chercheuse, rédactrice...

Merci à :

- Marie-Hélène Spénard et Brigitte Marleau, du Carrefour familial du Richelieu (Chambly)
- Guylaine Morin, d'Entre Parents de Montréal-Nord
- Christine Gagné, de la Maison de la famille de Charlevoix (La Malbaie)
- Bernice Villeneuve, de L'Envol - Maison de famille (Sept-Îles)
- Manon Duguay, de la Maison de la famille Contre Vents et Marées (Chandler)
- Micheline Forbes et Marie-Ève Harrisson, de la Maison de la famille de la région de Matane
- Nadine D'Amours, de la Maison de la famille Des Chenaux (Sainte-Anne-de-la-Pérade)
- Martine Pinsonneault, de la Maison de la famille du Nord (Tremblant)
- Geneviève Des Groseilliers, de la Maison de quartier de Fabreville (Laval)
- Nathalie Gauthier, du Mirador des marmots (Chibougamau)

Merci aussi aux 32 personnes qui ont aidé les membres du comité dans l'immense tâche de mettre à l'essai les idées d'activités dans au moins deux organismes différents de l'organisme concepteur de l'activité.

C'est à l'occasion d'une tournée de formation que le coffret *Mille pattes, mille mots!* sera diffusé dans les divers réseaux de soutien aux familles et à l'enfance. Le développement du plan de formation et la formation des formatrices ne sont pas encore amorcés.

La production du coffret *Mille pattes, mille mots!* a été rendue possible grâce au soutien du Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles (le BACE une agence du ministère Ressources humaines et Développement des compétences Canada). Nous espérons pouvoir bénéficier du soutien du BACE pour la mise en œuvre de la tournée de formation. Malheureusement, les négociations entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral pour la gestion des fonds fédéraux destinés aux projets québécois en alphabétisation sont au point mort depuis plus d'un an. Le gouvernement québécois réclame le rapatriement de ces fonds et le droit d'en disposer comme il le veut. Le programme du BACE pour le soutien des projets québécois est donc paralysé. Diverses stratégies sont envisagées pour obtenir des ressources financières pour passer à l'action cet automne. À suivre.



La FQOCF a tenu à exprimer un très chaleureux merci à la marraine du coffret *Mille pattes, mille mots!*, Odette Gaudreault (du Mirador des marmots de Chibougamau). C'est Martine Pinsonneault, membre du conseil d'administration de la FQOCF et membre du comité qui a produit ce coffret, qui s'est faite notre porte-parole. À droite, on aperçoit Judith Poirier, coordonnatrice du volet « Plaisirs des mots en famille » à la FQOCF. En plus d'être la maîtresse de cérémonie de cette soirée, Judith en profitait aussi pour lancer le recueil *Des histoires pour les toutes petites oreilles*, un outil développé grâce à son riche parcours comme conteuse et distribué gratuitement à l'ensemble des membres de la FQOCF.



Plusieurs membres du Comité provincial de travail sur l'éveil au monde de l'écrit ont pu être présents lors du lancement de leur magnifique outil. De gauche à droite : Marie-Hélène Spénard (Carrefour familial du Richelieu, Chambly), Martine Pinsonneault (Maison de la famille du Nord, Tremblant), Odette Gaudreault (Mirador des marmots, Chibougamau), Brigitte Marleau (Carrefour familial du Richelieu), Thérèse Doyle (employée de la FQOCF au moment de la production de cet outil), Judith Poirier (FQOCF), Guylaine Morin (Entre Parents de Montréal-Nord) et Geneviève Des Groseilliers (Maison de quartier de Fabreville, Laval).





Des histoires pour les toutes petites oreilles

Le recueil *Des histoires pour les toutes petites oreilles* offre plus de 20 histoires à raconter en famille, certaines avec quelques gestes, d'autres avec des objets du quotidien (serviettes à main, papier, petit bac avec du sable et des roches, etc.) et quelques-unes s'appuyant simplement sur notre façon d'être. Ces histoires originent des traditions orales des quatre coins du monde et elles charmeront les familles qui ont des enfants de 5 ans et moins (et même celles qui ont des enfants plus vieux). Cet outil nous est offert grâce au riche répertoire de Judith Poirier, coordonnatrice des activités Familles et monde de l'écrit de la FQOCF et également conteuse renommée pour son très vaste répertoire de contes traditionnels et pour son grand engagement dans la promotion du plaisir des mots dans les milieux de vie. Sa sélection d'histoires s'est faite avec la collaboration d'un grand nombre d'OCF à qui elle a offert des formations ces quatre dernières années. En plus des contes, une section du recueil partage des constats et des réflexions sur l'importance de la transmission du plaisir des mots, sur l'importance de raviver les espaces de partage de la parole pour cultiver le « savoir-être ensemble » dans nos collectivités (un savoir-être qui s'apprend dès la petite enfance) et sur le rôle des récits dans le développement du langage et de la pensée chez les tout-petits.

Le recueil *Des histoires pour les toutes petites oreilles* est destiné à un large public et il est disponible dès maintenant auprès de la FQOCF, au coût de 25 \$. Des formations en lien avec l'utilisation du recueil sont aussi disponibles dès maintenant (animées par Judith Poirier).



La rédaction et l'impression de 250 exemplaires du recueil *Des histoires pour les toutes petites oreilles* ont été rendus possibles grâce au soutien du *Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes* du ministère Ressources humaines et Développement des compétences Canada (un programme administré par le Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles, BACE).



La FQOCF y était

Par Judith Poirier, FQOCF

Une présentation de la FQOCF dans le cadre d'un symposium de recherche sur les relations entre les familles et la réussite éducative (30 octobre 2009)

Organisé aux deux ans par le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec (CDRFQ), le Symposium québécois de recherche sur la famille a porté en 2009 sur le thème « Familles et réussite éducative ». Tenu à chaque édition sur le site de l'Université du Québec à Trois-Rivières, ce 10^e symposium a été organisé en collaboration avec le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) et le Conseil de la famille et de l'enfance. Près de 150 personnes y ont assisté. La FQOCF a été invitée à présenter ses constats et ses recommandations dans le cadre de l'atelier consacré au thème « Familles, communautés et réussite éducative ». Vous trouverez un compte-rendu de la présentation de Judith Poirier, coordonnatrice des activités Familles et monde de l'écrit, sur le site de la FQOCF : <http://www.fqocf.org> Ce compte-rendu sera également disponible dans les Actes du symposium, à partir de l'automne 2010, à : <http://www.uqtr.ca/cdrfq>

Participation de la FQOCF aux célébrations de la Journée de l'alphabétisation familiale organisées par le Collège Frontière (janvier 2010) et au lancement de sa saison 2009 des tentes de lecture (juin 2009)

Le 27 janvier dernier, Judith Poirier a prononcé et « chanté » la conférence d'ouverture d'un colloque d'une demi-journée organisé à l'occasion de la Journée de l'alphabétisation familiale (JAF). L'aspect chanté était pour faire écho au thème de la JAF qui invitait chacun à partager des chansons. Une initiative du Collège Frontière, ce colloque s'est tenu à Montréal en présence d'une soixantaine de personnes provenant des réseaux communautaires (dont plusieurs OCF), de l'éducation, de la santé et des services sociaux, etc. La présentation de Judith a mis en valeur ce que les OCF offrent aux familles en matière de plaisir des mots au quotidien et a fait la promotion des nouveaux outils d'animation de la FQOCF dans ce domaine. Elle a aussi identifié des avenues prometteuses dans ce domaine. Également au programme du colloque, il y a eu une présentation de Luc Ferland, responsable du projet *Un papa pour apprendre*, une initiative qui regroupe plusieurs OCF de Lanaudière (voir la chronique « Paternité » dans cette édition du Familier).



La FQOCF a aussi été formellement invitée à prendre la parole pour lancer la saison 2009 des tentes de lecture du Collège Frontière. Cet événement s'est déroulé le 21 juin 2009, à Montréal. Le ministre de la Famille, Tony Tomassi, qui occupait cette fonction à ce moment, était également présent. Ce fut une belle occasion pour les représentantes de la FQOCF, Marie Leahy et Judith Poirier, de converser avec le ministre Tomassi.

La FQOCF a profité de sa participation au lancement de la saison 2009 des tentes de lecture du Collège pour s'entretenir avec le ministre de la Famille de l'époque, Tony Tomassi, et ainsi lui rappeler l'extraordinaire travail que font les OCF et la FQOCF pour aider les familles du Québec à faire grandir le plaisir des mots dans leur quotidien et lui rappeler l'absence de soutien que nous avons pour ces actions. De gauche à droite : Marie Leahy, alors directrice générale de la FQOCF, Judith Poirier, coordonnatrice du volet « Plaisirs des mots en famille » à la FQOCF, monsieur Tomassi et Clementina Teti-Tomassi (conseillère municipale pour le quartier Marie-Clarac à Montréal-Nord et épouse de monsieur Tomassi).





La lecture en cadeau pour des milliers d'enfants!

Par Judith Poirier, FQOCF

Grâce au public, 30 181 enfants défavorisés du Québec recevront, en mai, un livre neuf dans le cadre de La lecture en cadeau^{MD}. Les livres seront remis aux enfants par l'intermédiaire de 458 établissements dont des écoles, des organismes communautaires Famille (OCF) et des CPE. Depuis 1999, plus de 225 000 livres neufs ont été distribués partout au Québec dans le cadre de cette initiative de la Fondation pour l'alphabétisation. À chaque année, plus de 150 de nos membres participent à cette distribution (ils sont 157 cette année). Les OCF représentent ainsi le 2^e réseau en importance pour cette distribution. Ils arrivent tout juste derrière les écoles primaires qui sont près de 200 à y participer à chaque année (aux côtés de près de 90 CPE et de plus de 30 autres organismes communautaires).

Le parcours des livres

À la fin de la période de collecte (qui profite de la tenue de plusieurs salons du livre et de la période des fêtes), les livres sont inspectés, triés et catégorisés par l'équipe de la Fondation selon le groupe d'âge auquel ils sont destinés et selon leur lieu de provenance. La Fondation s'assure ainsi que les livres amassés dans une région soient distribués à des enfants de cette même région. Certaines régions ont de plus grands bassins d'enfants défavorisés. D'autres n'ont pas amassé suffisamment de livres dans certaines catégories d'âge. La Fondation comble alors ces besoins grâce aux initiatives de collecte d'entreprises et de particuliers qui acceptent que les livres donnés se rendent dans différents secteurs du Québec.

Rappelons que cette campagne a pour but de :

- Prévenir le décrochage scolaire et l'analphabétisme chez les enfants de 0 à 12 ans de milieux défavorisés.
- Rejoindre les parents faibles lecteurs, à qui la Fondation offre un soutien aussi par l'entremise de sa ligne Info-Alpha : 1 800 361-9142.

Pour tous les détails, consultez la section « Les enfants » du site Internet de la Fondation pour l'alphabétisation :

www.fondationalphabetisation.org Ou
communiquiez avec la Fondation, au 1 (800) 361-9142.

Fondation pour l'alphabétisation
Des mots d'espoir

Un peu d'imaginaire dans l'ordinaire

LA LECTURE EN CADEAU^{MD}

En mai, 30 181 enfants défavorisés reçoivent un livre neuf! Depuis 11 ans, c'est plus de 225 000 livres qui ont été distribués grâce à vous.
MERCI!

fondationalphabetisation.org • 1 800 361-9142



PATERNITÉ



Du côté de la paternité...

Par Raymond Villeneuve, directeur du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité

Le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP), un membre associé de la FQOCF, est heureux de se joindre au comité PACAF (Pratiques d'action communautaire autonome Famille) afin de participer à l'activation du cadre de référence, et cela, tout particulièrement quant aux dimensions liées à l'engagement paternel. Rappelons que le cadre de référence de la FQOCF comprend le texte suivant : « *Pour les OCF, les deux parents ont un rôle essentiel à jouer auprès de leur (s) enfant (s) et ce, dès la conception. L'un et l'autre contribuent, chacun à leur manière, au développement de l'enfant. Ces différences doivent être respectées. En conséquence, cela exige d'adapter les activités de soutien au rôle parental afin qu'elles répondent aux besoins spécifiques de chacun des parents.* » (Cadre de référence, p. 18)

Afin de concrétiser cette volonté de mieux intégrer les pères dans les actions de la FQOCF, un espace sera désormais alloué dans *Le Familier* aux actualités et enjeux liés au monde de la paternité.

Les bienfaits de l'engagement paternel

Les bienfaits de l'engagement paternel sont de plus en plus reconnus dans notre société et dans les écrits scientifiques. Les travaux de Diane Dubeau, chercheure émérite, ont d'ailleurs mis en lumière ces avantages et cela, pour tous les membres de la famille. Voici quelques constats tirés des travaux de madame Dubeau.

Pour l'enfant, on constate que la présence attentive et constante de son père peut lui apporter une meilleure adaptation sociale, cognitive, scolaire et psychologique, de même que de meilleures facultés d'autocontrôle. L'engagement d'un père apporte aussi à l'enfant, garçon ou fille, une meilleure identification sexuelle ainsi qu'une meilleure adaptation aux stress quotidiens. De plus, un engagement paternel du père face à son enfant est susceptible de diminuer les effets de la pauvreté sur ce dernier.





En effet, même après une séparation, si le père continue à contribuer au bien-être matériel de son enfant, il contribue de manière non négligeable à l'amélioration de ses conditions de vie. Un lien émotif père-enfant qui se maintient à travers le temps constitue donc un facteur de bien-être majeur dans la vie des jeunes jusqu'à leur âge adulte.

Pour la mère, on note que l'implication du père des enfants diminue le stress économique et la pression de la gestion du quotidien, apporte une satisfaction conjugale, soutient le développement de l'enfant et diminue le nombre d'interventions médicales lors de l'accouchement. Le partage des préoccupations parentales et le temps passé par le père avec l'enfant constituent un facteur d'équilibre important de la mère puisqu'il lui évite d'assumer seule ce rôle.

Pour le père, l'engagement paternel dans un environnement favorable procure une hausse de l'estime de soi, constitue une importante source de valorisation, augmente la satisfaction conjugale et améliore sa santé physique et mentale.

Source :

Dubeau, D., Devault, A. et Forget, G. (2009). *La paternité au XXI^e siècle*. Québec, Presses de l'Université Laval.

Actualités Paternité

Par Raymond Villeneuve, directeur du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité

Une soirée d'honneurs sur le thème de la Paternité

Lors d'une même soirée, le 23 novembre dernier, plusieurs honneurs ont été décernés à des initiatives porteuses en lien avec l'engagement des pères dans la famille.

Prix Paternité 2009 de l'ASPQ décerné au projet *Un père pour apprendre*

Le 23 novembre dernier, l'Association pour la Santé publique du Québec (ASPQ) a décerné le Prix Paternité au projet *Un père pour apprendre* piloté par le Comité régional de promotion de la paternité de Lanaudière. La compétition était très relevée puisqu'une vingtaine de projets ont été soumis au comité de sélection lors de cette première édition du Prix Paternité. Le projet *Un père pour apprendre* a été sélectionné parce qu'il a su mobiliser l'ensemble de la communauté de Lanaudière (milieu scolaire, OCF, CLSC, élus, secteur privé, etc.) autour de la valorisation de l'engagement paternel.

Bravo à toute l'équipe! Ce projet est vraiment un exemple de mobilisation communautaire puisque, le 8 octobre dernier, il avait aussi remporté une mention d'honneur aux Prix d'excellence du ministère de la Santé et des Services sociaux dans la catégorie « Partenariat ». Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter le site Internet du projet :

<http://unperepourapprendre.rvpaternite.org>



Les représentants du projet *Un père pour apprendre* alors qu'ils recevaient le Prix Paternité. De gauche à droite : Daniel Blanchette, directeur du Centre d'aide pour hommes de Lanaudière (CAHO), Serge Ares, animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire à la Commission scolaire des Affluents, Lucie Thibodeau, présidente de l'ASPQ, Richard Pelland, responsable du comité des pères à Cible Famille Brandon, Luc Ferland, chargé de projet pour *Un père pour apprendre* et organisateur communautaire au CSSS du Nord de Lanaudière (CSSSNL), Douglas Horst, père animateur à la maison de la famille La Parent-Aise (Joliette), Laurent Gerber, père animateur à la maison de la famille Défi-famille (Saint-Jean-de-Matha), Stéphanie Horst, coanimatrice des sessions d'entraide Coeur de pères à la La Parent-Aise (Joliette), Mario Gagnon, organisateur communautaire (à la retraite) pour le CSSSNL dans la MRC de la Matawinie, et Claire-Élise Tremblay, conseillère pédagogique à la Commission scolaire des Affluents.

Mention d'honneur à la Maison Oxygène

La Maison Oxygène du Carrefour Familial Hochelaga a remporté une mention d'honneur lors de la remise du Prix Paternité de l'ASPQ. La Maison Oxygène héberge des pères en difficulté avec leurs enfants et a célébré, en 2009, son vingtième anniversaire. Dans le cadre de ces festivités, l'organisme a œuvré à la réalisation d'un livre qui a été publié aux Éditions Québec-Amérique.

Le document qui s'intitule *Dix pères : Dix histoires* relate le parcours difficile de dix pères qui ont séjourné dans cet établissement unique. Le rêve de l'équipe de la Maison Oxygène : que dans cinq ans, cinq maisons du même type voient le jour dans cinq régions du Québec. Bravo à l'équipe de la Maison Oxygène (www.maisonoxygene.com)!

Les représentants de la Maison Oxygène, Manuel Prats et Christine Fortin, étaient tout heureux d'aller chercher une mention d'honneur lors de la remise du Prix Paternité de l'ASPQ. Pour la photo, ils étaient entourés de Luc Ferland, chargé de projet pour *Un père pour apprendre* (à gauche), et de Raymond Villeneuve, directeur du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (à droite).





Prix Hommage du RVP

Le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP) a profité de cette soirée pour décerner son premier Prix Hommage pour reconnaître une personne ayant apporté une contribution exceptionnelle à la valorisation de l'engagement paternel. Le comité de sélection a choisi de décerner ce prix à M. Luc Ferland, chargé de projet pour *Un père pour apprendre*.

En plus d'avoir été le cœur de ce projet, Luc Ferland a mis sur pied le Comité régional de la paternité dans Lanaudière et, depuis, 1995, a tout fait pour mettre la paternité à l'honneur dans sa région. Luc Ferland est un organisateur communautaire à l'emploi du CSSS du Nord de Lanaudière. Toutes nos félicitations à cet homme, ce père, qui mérite bien cet hommage pour son implication hors du commun dans sa communauté.



Les filles et petits enfants de Luc Ferland étaient tout sourire pour célébrer avec lui son Prix Hommage décerné par le RVP. De gauche à droite : Hélène Ferland, le petit Justin Houle, Eveline Ferland, Luc Ferland, le grand Benjamin Houle et Raymond Villeneuve, directeur du RVP.



De gauche à droite, Annie Devault (Université du Québec en Outaouais), Jean-Martin Deslauriers (Université d'Ottawa) et Raymond Villeneuve (RVP) lors de l'atelier sur les jeunes pères.

Succès de la 4^e SU-PÈRE CONFÉRENCE

Par Raymond Villeneuve, directeur du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité

Le 16 février dernier, le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP) a présenté avec succès LA QUATRIÈME SU-PÈRE CONFÉRENCE, ce colloque annuel unique portant sur le thème de la paternité. L'événement se déroulait à la Maison de la culture de Maisonneuve à Montréal et affichait complet.

Les invitées d'honneur de l'événement étaient : madame Line Bérubé, sous-ministre adjointe au ministère de la Famille et des Aînés, madame Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que madame Diane Dubeau, directrice scientifique du Groupe ProsPère (une équipe de chercheurs universitaires et institutionnels ainsi que d'étudiants dont les travaux et les actions visent à valoriser l'engagement des pères auprès de leur enfant).

Deux cents personnes provenant de quinze régions du Québec étaient présentes. On a pu y rencontrer des participants issus de différents ministères québécois, des représentants des Directions régionales de la Santé publique ainsi que du Conseil de la famille et de l'enfance. Une quarantaine d'intervenants en provenance d'une quinzaine de Centre de santé et de services sociaux (CSSS) et 130 intervenants des organismes communautaires Famille et des organismes de soutien aux hommes, de même qu'une vingtaine de chercheurs et étudiants du milieu universitaire, prenaient aussi part à cette journée.

Le directeur du RVP, monsieur Raymond Villeneuve, a présenté les réflexions du regroupement sur la place des pères dans les politiques sociales québécoises.





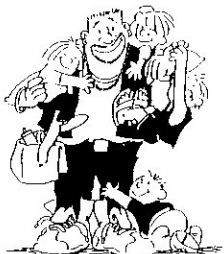
Lors de son intervention, le directeur a mis en lumière le peu de place qu'occupent actuellement les pères dans les politiques sociales québécoises et a constaté que beaucoup de travail reste encore à faire pour que les pères soient considérés comme des parents à part entière par l'État québécois.

Le RVP est fier d'annoncer qu'une 5^e SU-PÈRE CONFÉRENCE se tiendra le 17 février 2011, au 7400 Saint-Laurent à Montréal. Le RVP vous convie aussi à la SU-PÈRE FÊTE le 19 juin prochain au Patro Le Prévost à Montréal.

Lors de la clôture de l'événement, les lauréats du Prix Paternité de l'Association pour la Santé publique du Québec (ASPQ) et du prix Hommage du RVP ont été salués. La remise de ces prix a été effectuée le 23 novembre dernier (voir les autres articles dans cette chronique).



À l'occasion de la 4^e SU-PÈRE CONFÉRENCE, mesdames Line Bérubé (à gauche) et Thérèse Mailloux (au centre), respectivement sous-ministre adjointe au ministère de la Famille et des Aînés et sous-ministre adjointe au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et madame Diane Dubeau (à droite), responsable scientifique du Groupe Prospère, se sont adressées aux participants réunis en plénière.



Les photos de la SU-PÈRE CONFÉRENCE sont de Félix Renaud.



Informations pratiques

Ateliers de formation pour sensibiliser aux réalités des pères et des hommes immigrants

L'organisme L'Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants, offre un programme de formation à l'intention des intervenants qui désirent mieux comprendre les réalités des pères et des hommes immigrants. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter son site Internet : <http://www.hirondelle.qc.ca/accueil.html>

À la recherche de pères ou de grands-pères pour des temps de rencontre et d'échanges avec des pères immigrants

L'Hirondelle est présentement à la recherche de pères ou de grands-pères nés au Québec pour son nouveau projet « Rapprocher des pères, des familles, et des communautés », afin d'organiser des temps de rencontre et d'échanges entre des pères immigrants et des pères et grands-pères québécois. Si vous, ou l'un de vos proches, êtes intéressés par la paternité et l'interculturalité et que vous êtes soucieux de vous investir dans la construction du Québec pluriel d'aujourd'hui et de demain en rapprochant les communautés qui le composent, contactez Jean Malbos, du Service de soutien aux familles et rapprochement interculturel de L'Hirondelle, au (514) 840-3198 #223 ou à JMalbos@hirondelle.qc.ca

Le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP)

Le RVP est un regroupement de 120 organismes et individus d'un peu partout au Québec dont l'objectif est de promouvoir l'importance de l'engagement paternel. Ses principales activités :

- LA SU-PÈRE CONFÉRENCE;
- LA SU-PÈRE FÊTE;
- La diffusion d'information par le biais de son site web (activités du RVP, 150 textes sur la paternité, liste de ressources, liens pertinents, etc.);
- Le partenariat avec de nombreuses organisations pour mettre en place des activités de valorisation de la paternité;
- Des représentations de toutes sortes pour sensibiliser les acteurs des différents milieux à l'importance de la paternité.

Pour en savoir davantage sur le RVP, vous pouvez visiter son site web : www.rvpaternite.org





Un centre d'études « recomposé » sur l'enfant et la famille et autres changements dans le milieu de la recherche

Par Judith Poirier, FQOCF

Le 8 décembre dernier, l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) a annoncé la création du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF). Cette nouvelle entité a pour mission d'établir des liens étroits entre la théorie, la recherche et la pratique dans le domaine du développement de l'enfant et de la vie familiale.

Le Centre prend la relève du Groupe de recherche en développement de l'enfant et de la famille (GREDEF), lequel existait depuis une vingtaine d'années à l'UQTR. Reconnu mondialement pour son expertise, notamment en maltraitance familiale, le GREDEF se fond dans le nouveau CEIDEF et s'adjoint des chercheurs universitaires de différentes disciplines afin de permettre la constitution d'une plateforme interdisciplinaire pouvant répondre aux demandes croissantes de transmission des connaissances sur l'enfant, la parentalité, la conjugalité et la vie familiale.

L'équipe du CEIDEF sera composée de 16 chercheurs réguliers et 8 chercheurs associés de l'UQTR. Ceux-ci sont liés aux départements de psychologie, des sciences de l'éducation, de psychoéducation, des sciences infirmières, de chimie-biologie et des lettres et communication sociale. Le Centre profitera également de la collaboration scientifique d'une quarantaine de chercheurs associés œuvrant dans diverses disciplines et provenant, pour la plupart, de l'extérieur de l'université trifluvienne. Plusieurs professionnels de recherche et étudiants de tous les cycles participeront également aux activités du CEIDEF. Parmi ses membres, le nouveau CEIDEF comptera également des chercheurs des milieux de pratique, des professionnels, des parents et des enfants.

Le CEIDEF intègre aussi deux unités de l'UQTR: la Chaire de recherche du Canada sur l'enfant et ses milieux de vie de même que le Groupe de recherche et d'intervention en négligence. Ceux-ci fonctionneront comme des cellules du CEIDEF, tout en conservant une autonomie.

Vous comprenez que devant toute cette réorganisation dans la « famille » de la recherche sur la famille à l'UQTR, je n'ai pu m'empêcher de glisser l'expression « recomposée » dans le titre de cet article.

Le programme de recherche du CEIDEF s'articulera autour de quatre principaux axes thématiques :

- l'ontogénèse de l'enfant (émergence de ses capacités sur le plan neuromoteur, cognitif, émotionnel et social ainsi qu'adaptation aux caractéristiques de ses environnements) ;
- l'enfant et le parent en tant que sujets (dynamiques relationnelles, sociales et culturelles) ;
- la famille en tant que contexte de développement des individus (parentalité, conjugalité, filiation, fratrie) ;
- l'inscription sociale des enfants et des familles à l'intérieur de divers contextes institutionnels (l'enfant, le parent et la famille en tant que cibles ou usagers des politiques, programmes et pratiques d'actions publiques).

Aux activités de recherche, s'ajoute le projet d'infrastructure *Université des enfants et des parents*. En créant cette infrastructure, le CEIDEF souhaite « permettre aux parents et aux enfants de participer activement aux projets de recherche, au lieu d'en être seulement les sujets » (citation tirée du communiqué annonçant la création du CEIDEF).



Le CEIDEF sera dirigé par le professeur Carl Lacharité, du Département de psychologie de l'UQTR. Ce nom doit vous sembler familier. Monsieur Lacharité travaille depuis plusieurs années en étroite collaboration avec la Maison des familles Chemin du Roi. Il a notamment développé, avec Nicole Déziel, directrice de la Maison, le contenu de l'atelier de formation « L'animation de groupes de parents ». C'est une formation de quatre jours. Un extrait en a été présenté lors de la rencontre nationale des OCF en 2008 (à Rivière-du-Loup). Avec Nicole Déziel, il coanime présentement la formation « Enrichissement de l'expérience parentale et principes d'empowerment des familles », une des trois formations sur les fondements de l'action communautaire autonome Famille qui ont été développées pour la FQOCF et qui sont actuellement diffusées.

Nous adressons nos félicitations à monsieur Lacharité! Nous espérons que ses objectifs d'innovation sociale s'y concrétiseront comme il le souhaite.

Et ce ne sont pas les seuls changements dans le milieu de la recherche!

Plusieurs d'entre nous sommes familiers avec le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec (CDRFQ). Celui-ci organise, aux deux ans, un symposium international de recherche sur la famille sur le campus de l'UQTR.

Le CDRFQ est, lui aussi, dans un processus de changement. Précisons d'abord que le CDRFQ n'est pas une unité de recherche. Son rôle en est un de liaison et de transfert de connaissances dans le domaine de la famille. Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) a mis sur pied depuis peu le *Programme de soutien à la valorisation et au transfert, volet 1 : Soutien aux organismes de liaison et de transfert en innovation sociale* (OLTIS). Le CDRFQ s'apprête à déposer une demande au MDEIE dans le cadre de ce programme. Pour se conformer aux exigences du volet OLTIS, son champ d'action sera centré sur le thème « Familles, parentalité et liens intergénérationnels ». Il est possible qu'il change de nom.

La nouvelle entité créée regroupera des partenaires de la communauté (FQOCF, Conseil de la famille, etc.) et des équipes de recherche (par exemple, le CEIDEF).

C'est à suivre.

Note de la rédaction :

Nous voulons remercier monsieur Carl Lacharité pour les informations qu'il nous a fait parvenir sur les mouvements de « recomposition » dans le milieu des centres de recherche.





Présentation audiovisuelle de l'outil de référence *Pour agir : comprendre les solidarités familiales*

Par Judith Poirier. FQOCF

Le deuxième épisode sur le deuxième DVD de la formation sur la fiscalité et les familles (voir à la page 55 de cette édition du *Familier*) vous offre la captation de la présentation qu'a faite l'auteure des fiches synthèse *Pour agir : comprendre les solidarités familiales*, Isabelle Van Pevenage. Madame Van Pevenage est doctorante en sociologie à l'Université de Montréal.

Elle a fait cette présentation à la suite de la formation sur la fiscalité et les familles, le 21 octobre 2009, à Montréal. Madame Van Pevenage était accompagnée des deux chercheuses qui ont supervisé la production de ce document, Renée B. Dandurand (INRS - Urbanisation Culture Société) et Marianne Kempeneers (Université de Montréal).

L'outil de référence *Pour agir : comprendre les solidarités familiales* est disponible intégralement sur le site du Partenariat, dans sa section Publications : <http://partenariat-familles.uqs.inrs.ca>



Madame Isabelle Van Pevenage, au centre, accompagnée des deux chercheuses qui ont supervisé la production de ce document, Renée B. Dandurand (INRS - Urbanisation Culture Société, à gauche) et Marianne Kempeneers (Université de Montréal, à droite).



L'avant-projet de loi sur l'adoption vu par le Conseil de la famille et de l'enfance

Par Marie Rhéaume, présidente, Conseil de la famille et de l'enfance

Bien peu de personnes ont soulevé un point pourtant crucial lors de la consultation publique sur l'avant-projet de loi sur l'adoption tenue en janvier et février derniers. Il s'agit de la délégation judiciaire de l'autorité parentale, dont les nouvelles dispositions pourraient éventuellement toucher plusieurs familles recomposées (elles sont plus de 140 000 au Québec). Une question qui déborde le champ de l'adoption. Le Conseil de la famille et de l'enfance a rappelé l'importance de faire toute la lumière sur ce sujet. Et surtout d'en débattre publiquement.

Dans son mémoire rendu public le 20 janvier dernier, le Conseil de la famille et de l'enfance s'est prononcé sur l'avant-projet de loi : Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et d'autorité parentale. Ce fut l'occasion de rappeler l'importance de bien soupeser les conséquences éventuelles de ces modifications législatives sur les principaux concernés, les enfants et leur famille.

Le Conseil a reconnu la pertinence d'actualiser les dispositions législatives touchant l'adoption. Il partage avec la ministre de la Justice la préoccupation de refléter plus adéquatement les réalités contemporaines des enfants et des familles en la matière. Mais il déplore que les intentions du législateur n'apparaissent pas clairement quant à certaines modifications proposées

Plus de questions que de réponses

Ainsi en est-il des changements concernant la délégation judiciaire de l'autorité parentale qui permettraient aux conjoints de fait ou aux ex-conjoints d'adopter des enfants avec lesquels ils ont développé des liens significatifs. On semble vouloir ainsi ouvrir la voie à la reconnaissance légale de la situation des familles recomposées, et ce, dans le cadre de l'adoption. Pour le Conseil, la question de l'autorité parentale au sein des familles recomposées est un enjeu majeur dont les implications vont au-delà de l'adoption. Force est de constater un vide juridique quant au rôle parental joué par des nouveaux conjoints auprès d'enfants envers lesquels ils n'ont jusqu'ici ni devoirs ni droits.

Le Conseil est grandement intéressé par cette question en raison des implications découlant des droits et des responsabilités liés à l'autorité parentale (la garde, la surveillance, l'éducation, le devoir de nourrir et d'entretenir, répondre aux besoins physiologiques et psychologiques de l'enfant, le devoir de respecter les droits de l'enfant, etc.). Les conséquences résultant de la distinction légale établie entre le fait d'être détenteur de l'autorité parentale et le fait de l'exercer sont loin d'être adéquatement saisies par l'ensemble des parents. Par exemple, est-ce que le fait d'envoyer ses enfants en services de garde ou à l'école est compris comme amenant un transfert temporaire de l'autorité parentale aux éducateurs ou aux enseignants?

Le mémoire soulève plusieurs interrogations quant aux changements proposés dans l'avant-projet de loi, aux principes sur lesquels ils s'appuient et leurs implications.

- Quels sont les droits et les obligations qui seront transférés aux nouveaux conjoints?
- Est-ce qu'il y aura des critères ou des conditions afin que le nouveau conjoint soit reconnu comme adoptant?

Le Conseil aimerait obtenir davantage d'information entourant la reconnaissance de ce nouveau lien de filiation qui pourrait s'ajouter aux liens existants.





La question de la reconnaissance légale des nouveaux conjoints devait être plutôt abordée dans son entièreté et en tenant compte de la diversité des situations. Étant donné l'importance des enjeux en présence, le Conseil a recommandé aux législateurs de préciser leurs intentions. Si un tel changement s'applique potentiellement à l'ensemble des familles recomposées, il conviendrait d'en débattre publiquement afin d'en évaluer les conséquences.

Mieux soutenir les parents

Quelle que soit sa forme, l'adoption est et doit demeurer une mesure d'exception, a plaidé le Conseil. Le choix en faveur de cette mesure doit être guidé par le meilleur intérêt de l'enfant. À cet effet, il a rappelé l'importance de soutenir les parents qui sont les premiers responsables de la famille et de la prise en charge des enfants. En soi, leur contribution sociale mérite d'être encouragée.

S'appuyant sur ce principe de base, il a réitéré la nécessité de renforcer les services de première ligne pour avant tout permettre aux parents de bien jouer leur rôle et de prévenir l'apparition de problèmes. Il a renouvelé son appui en faveur de mesures de soutien pour les familles qui vivent des difficultés. Ceci est d'autant plus important qu'aucune famille n'est à l'abri d'une situation de vulnérabilité ou de pauvreté. La possibilité que le placement de l'enfant soit la seule solution face à des situations d'extrême pauvreté est une hypothèse très préoccupante.

Toutefois, pour certaines familles, les services de première ligne ne seront pas suffisants pour prévenir des situations de compromission. Dans ce cas, des services spécialisés devront être sollicités. Ainsi, lorsqu'un processus d'adoption se met en marche, le soutien et l'accompagnement doivent se faire tout au long de ce dernier, c'est-à-dire avant, pendant et après l'adoption. Car aux yeux du Conseil, l'adoption est un processus à teneur variée qui s'échelonne et se transforme dans le temps. Il faut reconnaître que trouver le juste équilibre entre les intérêts de l'enfant, des parents adoptants et d'origine s'avère un exercice délicat.

Outre les modes d'adoption, le mémoire du Conseil aborde également la question de la confidentialité des dossiers d'adoption. Pour en savoir plus sur nos recommandations, nous vous invitons à consulter le mémoire :

<http://www.cfe.gouv.qc.ca/publications/index.asp>



Familles et fiscalité : une formation à visionner pour s'informer et favoriser la réflexion et l'expression de recommandations

Par Judith Poirier, FQOCF

En octobre dernier, devant plus de 40 personnes provenant principalement d'organismes communautaires Famille, le Conseil de la famille et de l'enfance a présenté une formation sur les familles et la fiscalité. Avec le soutien du ministère de la Famille et des Aînés (MFA), la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) a pu en faire la captation vidéo, la mettre sur support DVD et produire le guide d'animation *Famille et fiscalité en 26 questions : une formation à visionner pour s'informer et favoriser la réflexion et l'expression de recommandations*.

Le DVD et le guide d'animation ont été acheminés au début du printemps à l'ensemble des organismes membres de la FQOCF.

Pourquoi une formation sur la fiscalité?

En 2008, afin de pouvoir produire un avis sur le soutien financier aux familles et ses liens avec la fiscalité, le Conseil de la famille et de l'enfance a mené une étude pour réunir de l'information sur la situation des familles et pour bien mettre en lumière les divers mécanismes en jeu dans les politiques fiscales. Il a tiré de cette étude les constats qui ont constitué la base des recommandations émises dans son avis *Familles et fiscalité : des remises en questions* (avis transmis au ministre de la Famille en septembre 2008).

Ce que le Conseil a constaté au premier chef c'est la grande difficulté, même pour les spécialistes, d'avoir accès à des informations claires et complètes sur la fiscalité. En utilisant les informations recueillies lors de son étude et tout en préparant son avis sur le sujet, le Conseil de la famille et de l'enfance a décidé de produire un document de référence destiné à soutenir l'appropriation des notions rattachées à la fiscalité pour la famille et de le rendre accessible à un large public.

Publié en octobre 2008, *Fiscalité et famille en 26 questions* a été construit sous forme de fiches répondant chacune à une question que les intéressés peuvent se poser. On y retrouve un ensemble de concepts et d'idées utiles pour se familiariser avec cet univers.

Pour soutenir la diffusion de ce document de référence et aider au développement d'espaces d'échanges sur les questions d'orientation des politiques fiscales, le Conseil de la famille et de l'enfance a développé le contenu d'une journée de formation.

Par la diffusion du DVD de cette formation, le Conseil de la famille et de l'enfance, le MFA et la FQOCF espèrent qu'elle permettra à de nombreuses personnes de mieux comprendre les rouages des systèmes fiscaux et qu'elle suscitera plusieurs réflexions constructives sur le traitement fiscal réservé aux familles. La diffusion de ce DVD vise aussi à faciliter la formulation de recommandations.

Cette formation s'adresse à toutes les citoyennes et à tous les citoyens. Vous pouvez la visionner avec les membres de votre équipe de travail, avec les membres de votre conseil d'administration, avec des groupes de parents.

La FQOCF recueillera les résultats des réflexions et des recommandations des groupes qui visionneront cette formation. Ceux-ci alimenteront la FQOCF dans ses représentations auprès des gouvernements pour la mise en place d'une politique familiale globale et de mesures fiscales équitables et répondant bien aux besoins de toutes les familles.





Martin Larocque vous a présenté sa semaine!

Par Richard Martin, Réseau pour un Québec Famille

Pour une deuxième année consécutive, Martin Larocque fut porte-parole de la Semaine québécoise des familles (SQF). Sous le thème *Pour un Québec Famille, on partage nos coups de coeur*, la Semaine s'est déroulée du 9 au 16 mai 2010. Un concours provincial et des activités à travers le Québec ont marqué cette 15^e édition de la SQF. Laissez Martin vous présenter sa semaine!

Le grand gagnant du Concours « Coups de coeur Bien grandir pour un Québec Famille »

Martin a invité le public à participer au Concours « Coups de coeur Bien grandir pour un Québec Famille ». Parmi toutes les initiatives reçues, ce sont six coups de coeur qui ont été soumis au vote pour déterminer laquelle sera désignée « Grand coup de coeur 2010 ». Les participants au vote couraient la chance de gagner un magnifique voyage familial aux Îles-de-la-Madeleine.

Le grand coup de coeur 2010 est l'initiative de conciliation famille-travail de la BMO Banque de Montréal « Soutien aux employés ayant un aîné à charge ». Cette initiative prévoit un service d'information et de référence afin de soutenir les employés ayant la charge d'un parent âgé. Ainsi, BMO souhaite contribuer à l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle de ses employés.

Les autres initiatives en liste étaient :

- Activités physique et culturelle en famille s'associent à merveille à Amos! Cette initiative invite les familles à marcher pour aller chercher un livre dans l'une des neuf bibliothèques participantes. Les familles qui prennent part au défi ont la chance de participer au tirage qui pourrait leur faire gagner une bicyclette d'une valeur de 500 \$.
- 1, 2, 3 GO! Longueuil et ses partenaires ont établi des critères afin de certifier des commerces « ISO Famille ». Ce projet a retenu l'attention puisque les établissements qui reçoivent cette certification reconnaissent les besoins spécifiques des familles ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans et s'engagent à mettre en place des mesures pour faciliter leur accueil.
- La Voix des parents, un projet de consultation citoyenne, vise à mobiliser des parents d'une communauté de l'Estrie pour qu'ils s'impliquent dans l'élaboration de stratégies d'action famille. Ces parents ont travaillé à définir leur vision d'un quartier où il fait bon vivre pour les familles ayant des enfants de 0 à 5 ans et ont tenté de faire ressortir les priorités sur lesquelles il faut se pencher pour améliorer leur cadre de vie.





- L'initiative de deux résidents des Îles-de-la-Madeleine qui ont créé un groupe d'échanges sur le réseau Facebook montre qu'il est facile de trouver des moyens pour développer des liens familiaux durables. Cette page permet à tous de partager des souvenirs et des photos avec la famille élargie, dispersée sur un territoire de plus en plus vaste, mais aussi d'échanger avec d'autres familles de la communauté.
- Les histoires avant le coucher sont de beaux moments en famille. Pour briser la routine, la famille Ouellet-Cayen a décidé d'inventer des histoires avec quatre mots nommés au hasard. À tour de rôle, parents et enfants doivent alors raconter une histoire différente à l'aide de ces mots. Une façon toute simple de mettre de l'avant la créativité de chacun et renouveler l'intérêt!

À propos de la Semaine

La Semaine québécoise des familles (SQF) est l'occasion, à chaque année au mois de mai, de promouvoir et valoriser la famille. La SQF offre aussi aux familles des activités de divertissement, d'information et de support et ce, à travers le Québec. Fêtes, marches, soirées cinéma, brunch, découvertes de services ou portes ouvertes ne sont que quelques exemples des activités proposées. On peut consulter la liste par région sur le site quebecfamille.org dans la section Semaine québécoise des familles. Le site renferme également toute l'information sur les Initiatives pour un Québec Famille, que ce soit pour en lire ou en inscrire, regroupée sous la section du même nom.

À propos de Martin

Porte-parole de la Semaine québécoise des familles, Martin Larocque est comédien et l'heureux papa de trois enfants, un rôle qui l'occupe 24 heures/24, 7 jours/7. Auteur et chroniqueur, il est souvent invité par les médias à se prononcer sur des enjeux familiaux, il pose aussi de nombreux gestes afin d'offrir des pistes de réflexion sur le rôle de papa et de parent ainsi que sur la famille.



À propos du Réseau pour un Québec Famille

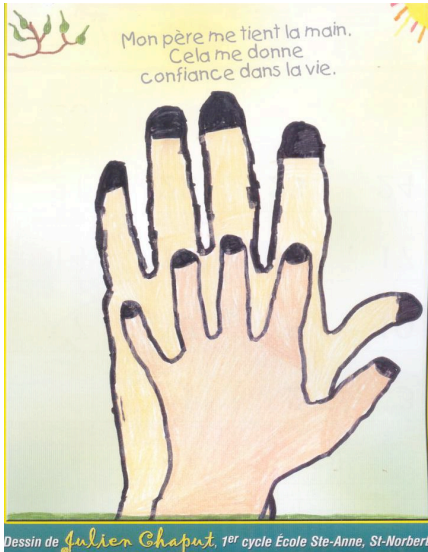
Le Réseau pour un Québec Famille est l'instigateur de deux projets majeurs : la Semaine québécoise des familles (SQF) et les Initiatives pour un Québec Famille. Il a pour mission de promouvoir et valoriser, auprès du grand public, la famille et l'importance de sa contribution pour la société ainsi que le soutien à lui apporter.

« Ensemble, créons un réel mouvement pour un Québec Famille! »





Nos membres vous offrent



Documentaire sur le projet « Un père pour apprendre » Comité régional pour la promotion de la paternité dans Lanaudière

Le Comité régional pour la promotion de la paternité dans Lanaudière a produit un documentaire mettant en valeur l'importance de la présence du père, ou d'une figure paternelle significative, pour le développement de l'enfant et décrivant son projet « Un père pour apprendre ». On y découvre de nombreux témoignages de jeunes, de pères, de mères, d'intervenants et de chercheurs. Vous pouvez voir un extrait du documentaire en consultant le site Internet du projet : <http://unperepourapprendre.rvpaternite.org/>

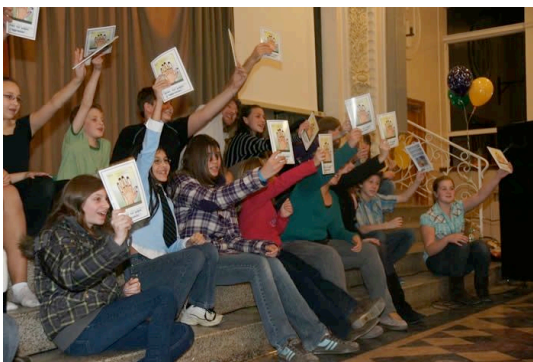
Rassemblant des intervenants et intervenantes du réseau de la santé, du réseau scolaire et du milieu communautaire (dont plusieurs OCF), ce comité a été mis sur pied dans le but, entre autres, de soutenir, de susciter et d'encourager des initiatives locales (MRC) et régionales pour la valorisation du rôle de père dans les différents milieux et interventions. Pour vous procurer un exemplaire de ce DVD, contactez le Centre d'aide pour hommes de Lanaudière (CAHo) au 450-756-4934 ou à adjointadministratif@caho.ca

Recueil de textes d'enfants *Avec toi papa, j'apprends...*

Dans le cadre de son projet « Un père pour apprendre », le Comité régional pour la promotion de la paternité dans Lanaudière a aussi produit un recueil d'une cinquantaine de textes écrits par des enfants sur le thème « Comment mon père m'aide à apprendre? ». Beaucoup plus qu'une liste d'activités, c'est tout un témoignage d'amour que des jeunes livrent à leur père ou à un autre homme important dans leur vie.

En couleur, d'un format six par neuf pouces, comptant 48 pages avec dessins d'enfants illustrant leur texte, ce recueil est en vente au prix de 8 \$ (15 exemplaires pour 100 \$).

Pour en savoir plus sur ce recueil et pour le commander, contactez Luc Ferland au 450-835-4707 poste 3209 ou à Luc.Ferland@ssss.gouv.qc.ca



Les jeunes auteurs du recueil
Avec toi papa, j'apprends...



Lu et vu pour vous

L'estime de soi des parents. Germain Duclos (2009). Éditions CHU Sainte-Justine. Collection Questions réponses pour les parents.



Le nom de Germain Duclos est familier à un grand nombre d'entre nous. C'est toujours avec intérêt que nous surveillons ses publications ainsi que ses présentations dans des colloques et autres rassemblements professionnels. Psychoéducateur et orthopédagogue, il intervient et conseille depuis longtemps parents, enseignants et animateurs sur les difficultés d'apprentissage et d'adaptation scolaire, sur les problèmes d'estime de soi et autres défis qu'apporte la vie familiale et éducative.

Nous sommes très heureux de voir qu'il a décidé de consacrer un ouvrage entier à l'estime de soi des parents. Ce qui l'a motivé, c'est de constater que trop de parents ne sont pas conscients de leurs compétences parentales ou les sous-estiment et qu'ils traînent des sentiments de culpabilité, culpabilité qu'ils s'attribuent à tort. Son livre a pour but de « répondre à certaines des plus importantes questions que les parents se posent quant à leurs responsabilités parentales ». Monsieur Duclos espère qu'à la lecture de son livre « ils découvriront qu'ils sont plus compétents qu'ils le croyaient ».

Les sujets abordés sont regroupés selon cinq thèmes : estime de soi, compétence parentale (on y retrouve notamment une petite section consacrée à la question « Comment vaincre l'isolement social? »), autorité parentale, discipline et responsabilisation de son enfant. Ses textes ont été écrits avec un souci de présenter simplement et efficacement les contenus. C'est réussi.

D'emblée, monsieur Duclos a opté pour utiliser l'expression « compétence parentale ». On peut déplorer qu'il n'ait inséré aucune note ou réflexion pour souligner les pièges qui nous guettent lorsqu'on utilise cette expression dans un but de soutien au rôle parental. Dommage. Heureusement qu'il a décidé d'intituler son livre *L'estime de soi des parents* et non *Pour aider les parents à se sentir compétents*. Un tel titre aurait moins capté l'attention de ceux et celles qui accompagnent des parents chaque jour, même s'il était signé par monsieur Duclos.

Judith Poirier, FQOCF





Améliorer la littératie des familles, un père à la fois – Étape 1 : Recherche exploratoire sur l'implication des pères dans la littératie de leur famille. Lucie Brunet, Stéphanie Breton et Yvon Laberge. Coalition ontarienne de formation des adultes. (2009)



Plusieurs travaux récents ont souligné l'importance de l'implication du père dans l'éveil à la lecture et à l'écriture et dans la réussite scolaire. Faisant le constat que malheureusement très peu de pères participent aux programmes de littératie familiale, malgré les efforts soutenus qui sont déployés sur le plan du recrutement, la Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA) a entrepris d'étudier les facteurs déterminants favorisant la participation des pères à ces programmes. Dans le Canada français, l'expression « littératie » est de plus en plus en usage pour décrire ce qui était traditionnellement entendu par « alphabétisation ». La littératie englobe les habiletés en lecture, écriture et calculs, les usages du langage écrit et les attitudes face à celui-ci.

Le rapport *Améliorer la littératie des familles, un père à la fois* vous offre une revue de littérature faisant état des réalités et des besoins spécifiques des pères et des adultes significatifs mâles dans la vie des enfants, ainsi qu'une présentation des conditions facilitant la participation des pères et des programmes et d'outils existants semblant être les mieux adaptés à ceux-ci en matière de littératie familiale. Deux programmes québécois figurent parmi les programmes décrits.

Ce travail de recherche a été mené de mars à décembre 2009. La COFA entreprend maintenant la création, l'adaptation et la mise à l'essai de programmes ciblant les pères d'enfants d'âge préscolaire (de 3 à 5 ans) et d'âge scolaire (de 6 à 8 ans). Un des objectifs premiers de la COFA est que ces programmes soient bien adaptés au besoin des pères francophones vivant en milieu minoritaire.

Le projet de la COFA s'inscrit dans le cadre de l'Initiative en alphabétisation familiale 2008-2013 de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français. Vous trouverez l'intégral de ce rapport de recherche sur le site de la COFA : <http://www.coalition.on.ca/publications>

Judith Poirier, FQOCF

Bon été!

*Que cette période de l'année vous apporte détente, belles rencontres,
jolies balades improvisées et planifiées...*

... et

*qu'elle vous permette
de recharger vos batteries.*

L'équipe de la FQOCF